



2022

RAPPORT

ANNUEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 26 MAI 2023

JUSTE
UN MONDE
JUSTE ET
SOLIDAIRE





**LES ACTEURS ET ACTRICES
QUI FONT LE MAS
ET CONTRIBUENT
À SON ACTION**

LES ÉQUIPES SALARIÉES
LES BÉNÉVOLES OPÉRATIONNELS
ET LES ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION

LES ASSOCIATIONS, FONDATIONS
ET ENTREPRISES PARTENAIRES

LES AUTORITÉS

LES COLLECTIVITÉS

Merci !

4	RAPPORT MORAL
6	RAPPORT FINANCIER
10	RAPPORT GÉNÉRAL
14	AIDE AUX PERSONNES VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES ET ACCÈS AU DROIT
16	Info-Droits-Victimes
18	TANDEM
19	Stages de citoyenneté
20	AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ
22	Centre d'Accueil et d'Orientation
23	Péniche Accueil
24	Ateliers Sésame
25	Centre Feydel Liotard
26	Dispositifs Socio-Judiciaires
28	Le Cèdre
29	La Station
30	Résidence
31	L'Éclaircie
32	Olympe
33	La Base
34	La Magena
35	Les Maisons
36	Cellule Hôtel
37	La Cantina
38	Safran
39	Logement Accompagné Rhône
40	L'Avancée
41	Les Bruyères
42	AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION D'ADDICTION
44	Pause Diabolo
46	Laboratoire CCM
47	Ligne 37
48	AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
50	L'Orangerie

RAPPORT MORAL

Ce rapport moral porte sur l'année 2022, année complexe au niveau mondial avec son lot de répercussions dans nos quotidiens. La guerre en Ukraine a amené une inflation galopante, sans précédent depuis les années 1980, ainsi qu'une crise de l'énergie. Des mouvements sociaux en France, mais aussi ailleurs dans le monde, se font l'écho d'une montée de plus en plus explosive des précarités à tous les niveaux. Dans ce contexte, le rôle de l'association est d'autant plus vital pour accueillir, accompagner, aider mais aussi sensibiliser le monde qui nous entoure aux difficultés rencontrées par les personnes les plus démunies.

Nos interventions sont de plus en plus centrées sur les besoins primaires comme l'alimentation, la protection, l'hébergement d'urgence, car les conditions de vie des personnes en situation de précarité se sont dégradées.

Nous accueillons et accompagnons chaque année plus de 15 000 personnes dont 2 000 enfants. Au-delà des nombres, n'oublions pas que ce sont des femmes, des hommes, des enfants de tous âges, qu'ils vivent seuls, en couple ou en famille, venant de tous horizons et toutes origines et parfois de très loin en bravant tous les dangers. Ces personnes ont des histoires et des parcours différents mais ce qu'elles ont en commun c'est la vulnérabilité et l'absence de soutien dans leur vie actuelle.

C'est notamment grâce aux équipes soudées, salariés comme administrateurs et bénévoles, que Le MAS est en position de relever les défis et d'être une force de progrès. Nos équipes démontrent chaque jour par leur dynamisme, leur énergie, leur investissement de qualité, qu'elles sont à même de déployer des actions efficaces et porteuses de sens.

Prendre le relais

Je tiens tout d'abord à remercier Michèle Grizard pour son implication dans l'association en tant que Présidente durant 5 années, dont 2 années difficiles durant la crise sanitaire. Michèle, par sa qualité d'écoute bienveillante, sa connaissance de l'action sociale, sa vision des différents enjeux, son souci d'équilibre, nous a apporté beaucoup de structuration et de stabilisation en termes de gouvernance. Elle a semé les graines qui ne demandent qu'à éclore notamment par la mise en place de différents comités de pilotage, par le travail approfondi qui a mené au

développement du plan stratégique 2030, par son support dans les projets de développement, et par sa participation active dans les coopérations avec d'autres associations.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration qui me font confiance pour relever le challenge de conduire Le MAS vers une prochaine étape, ainsi que mes collègues du Bureau avec qui nous travaillons dans un esprit de cohésion et de convivialité.

Je souhaite continuer et consolider les engagements qui sont les nôtres, dans le respect de nos fondamentaux. Il est important d'asseoir nos actions en s'inscrivant dans l'histoire du MAS qui a marqué l'action sociale dans le Rhône depuis plus de 60 ans. Nos vœux 2023 aspirent à « *juste, un monde plus juste et solidaire* ». Ce sont ces mots qui guident notre mission et notre raison d'être : accueillir, accompagner et aider les personnes en situation de victime, de souffrance psycho sociale, de précarité, d'exclusion ou de handicap et sensibiliser sur les situations des publics en difficulté.

Depuis sa création, Le MAS a su évoluer avec agilité et souplesse et se développer au service des personnes en situation de précarité. En 2009, l'association comptait 30 collaborateurs et 4 services pour accompagner 2 000 personnes. En 2022, l'ensemble des activités de l'association représentent 253 salariés et une cinquantaine de bénévoles et nous accompagnons 15 000 personnes au sein de nos 23 services.

Les institutions pour lesquelles nous travaillons reconnaissent notre engagement et la qualité de notre accompagnement. C'est l'une de nos plus grandes fiertés.

« Être à l'heure pour les plus fragiles »

Malheureusement nous avons encore de quoi faire !

Les chiffres sont sans appel sur notre département avec 80 000 demandes de logement social, 20 000 personnes sans logement, 3 000 appels au 115 chaque semaine, de très nombreux squats et campements ou encore plus de 17 000 usagers problématiques de drogues (usagers par voie intraveineuses, usagers réguliers d'opiacés, cocaïne ou amphétamines). Plusieurs milliers de personnes victimes d'infractions pénales dont une majorité de femmes s'adressent à nous pour être aidées. La surpopulation carcérale a atteint un nouveau record

en France en 2022. Les établissements pénitentiaires français comptaient 72 836 détenus pour 60 698 places opérationnelles, soit une densité carcérale de 120 % (1 737 prisonniers dans le Rhône dont 854 détenus à la Maison d'arrêt de Lyon-Corbas).

L'association a continué à démontrer chaque jour sa capacité à répondre aux urgences et à être à l'heure des soubresauts du monde avec la création de nouveaux services et dispositifs (LIGNE 37, ARCHIPEL LA CANTINA, LA STATION 2, LA MAGENA BRON et CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, le LOGEMENT ACCOMPAGNÉ sur le Rhône) et le maintien de l'ensemble des activités.

Nous avons également décidé de travailler avec notre Entreprise Adaptée L'ORANGERIE qui développe un projet fort d'insertion des personnes en situation de handicap.

En parallèle du travail réalisé, notre réflexion de fond sur le thème de l'Accueil a été poursuivie. L'accueil est un enjeu pour chaque service de l'association et pour chacun et chacune d'entre nous en créant les conditions d'une société de respect et d'inclusion. Des matinées d'échange ont permis de partager en toute simplicité sur les différents aspects de la notion d'accueil, d'accueillants et d'accueillis. Quelles sont nos manières de faire, nos doutes, nos peurs, nos grandes réussites. Des échanges très riches pour nous ouvrir à la compréhension des autres et de leur vision.

Faire équipe et préparer demain

Le contexte actuel met en évidence une société civile en tension et clivée, des politiques publiques fragmentées, des territoires urbains et ruraux inégaux, avec le besoin de résultats efficaces, rapides et visibles. En tant qu'acteur associatif, Le MAS se doit de rester solide et proactif pour faire face à l'émergence des complexités et la rapidité des évolutions. C'est pourquoi une dynamique et une stratégie associative fortes sont importantes pour assurer des développements et des coopérations.

Nous avons notamment lancé un parcours avec les membres du Conseil d'Administration pour travailler ensemble, en mettant en place des outils et des démarches qui nous permettront d'accueillir et d'intégrer les nouveaux administrateurs qui vont nous rejoindre et ainsi être prêts, au niveau du Conseil d'Administration, pour les évolutions du futur.

L'association est agile et à l'aise dans le « en même temps » : aider les victimes mais en même temps aider les auteurs dans leur retour à une vie collective, accueillir les femmes, les mères mais en même temps accueillir les hommes, les pères pour leur permettre de voir leurs enfants, accompagner les personnes de nationalité française mais en même temps tous ceux qui viennent d'au-delà de nos frontières.

C'est pourquoi, il est encore plus important d'ouvrir notre esprit par l'échange dans la différence des cultures, des parcours, des visions du monde et de maintenir la

simplicité, l'humilité et la clarté de communication pour faire bouger les lignes tous ensemble.

Nous pouvons devenir porteur d'un monde d'après, ambitieux et collaboratif, au service des plus démunis, des cabossés, des exclus. De très beaux projets sont en fabrique pour les mois à venir sur lesquels nous aurons plaisir à nous projeter et nous investir et qui seront, j'en suis persuadée, porteurs de belles réussites.

Coopérer

Une coopération attentive, respectueuse, à l'écoute du monde qui bouge est un levier que nous continuerons de mettre en œuvre.

Nous sommes attentifs à nos partenaires associatifs ainsi qu'aux fondations et fédérations qui œuvrent activement pour venir en aide aux plus fragiles et nous avons développé et consolidé des coopérations pour proposer des solutions globales (TANDEM avec le CIDFF RHONE-ARC ALPIN sur le Tribunal Judiciaire de Villefranche-sur-Saône, ARCHIPEL LA CANTINA avec les RESTAURANTS DU CŒUR, CAPSO pour le développement des systèmes d'information...).

Il est également important de s'ouvrir aux acteurs du monde économique, comme c'est déjà le cas avec L'ENTREPRISE DES POSSIBLES, ou à celui des universités et grandes écoles. Nous avons, par exemple, été Organisation Apprenante dans le cadre d'un module de prospective avec l'EM LYON. Se remettre en question, oser dire qu'on ne sait pas, écouter, continuer à apprendre pour mieux se développer... Ceci est un exercice riche et intéressant.

Et pour conclure

Au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, je tiens à remercier et à montrer ma reconnaissance à tous ceux, bénévoles et salariés, qui accompagnent toutes les personnes accueillies et les ont aidées au cours de l'année.

Merci aussi aux adhérents de l'association et sympathisants qui nous soutiennent par leur présence et leur intérêt, ainsi qu'aux autorités et collectivités pour la confiance qu'elles nous témoignent : les communes sur lesquelles nous intervenons, la Métropole de Lyon, le Département du Rhône, la Préfecture du Rhône, la Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités, l'Agence Régionale de Santé, l'Administration pénitentiaire, Madame la Présidente de la Cour d'appel de Lyon et Madame la Procureure générale, Monsieur le président du Tribunal Judiciaire de Lyon et Madame la présidente du Tribunal Judiciaire de Villefranche-sur-Saône, Monsieur le procureur de la République de Lyon et Madame la procureure de la République de Villefranche-sur-Saône.

Merci aux fondations et aux entreprises qui nous soutiennent : leur aide est toujours précieuse.

Bernadette GIARD
Présidente

COMPTES ANNUELS 2022

RAPPORT FINANCIER LE MAS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration de votre association, lors de sa séance du 24 avril 2023 a arrêté les comptes 2023 qui vous sont soumis pour approbation.

COMPTE DE RÉSULTAT

Comme depuis plusieurs années, le compte de résultat de l'exercice 2022 témoigne d'une nouvelle augmentation nette des produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent (+ 12.2 %).

Pour comparer l'augmentation réelle de l'activité des services opérationnels du MAS, il convient d'extraire les charges et produits correspondant à l'activité purement comptable et administrative exercée dans le cadre du paiement de nuitées hôtelières (Dispositif Nuitées Hôtelières). Après retraitement des 467 k€ de charges et produits correspondant à cette activité, l'évolution des produits d'exploitation (intégrant les fonds dédiés) entre 2021 et 2022 serait supérieure et atteindrait ainsi + 18.5 %.

Les comptes annuels 2022 présentent un **résultat excédentaire de 406 178 €**, proche de celui constaté l'année précédente.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation, après imputation des fonds dédiés, atteint + 69 k€ représentant 0.4 % des produits d'exploitation.

Les **produits d'exploitation**, atteignent 16 837 k€.

La **croissance de l'activité** de l'association a porté **sur de nombreux secteurs d'activités de l'association** dont les plus significatifs sont les suivants :

- Augmentation du nombre de ménages accompagnés par le service Cellule Hôtel (plus de 1 000 personnes suivies en moyenne chaque jour).

- Développement des actions d'hébergement et d'accompagnement des jeunes isolés en attente de reconnaissance de leur minorité (extension des places de La Station) ou confrontés à l'errance, l'emprise et l'usage de drogues (Ligne 37).
- Poursuite du développement des actions en direction femmes victimes de violence dans le cadre de structures d'hébergement ou de logement (ouverture d'un nouveau site de la Magena à Bron) ou dans le cadre d'accompagnements spécifiques des victimes.

Les **charges d'exploitation (avec fonds dédiés)**, atteignent 16 767 k€, en augmentation de 10.8 %.

Au-delà de l'augmentation des volumes liés aux développements des activités présentées précédemment, elles intègrent les **effets de l'inflation** (+ 5,2 % en 2022, selon l'Insee) mais également les augmentations des charges de personnel liées aux **mesures salariales applicables à la branche d'activité** (indemnité « Segur » pour les personnels socio-éducatifs et augmentation de 2.9 % de la valeur du point).

RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est proche de l'équilibre. Il s'élève à - 4 k€ environ.

Les charges d'emprunt supportées par l'association sont en grande partie compensées par un dividende perçu de la part de l'Entreprise Adaptée l'Orangerie, dont le MAS est l'actionnaire unique. L'emprunt le plus important concerne l'acquisition, fin 2016, des locaux du siège et des services Info-Droits-Victimes et Résidence au 17 rue Crépet à Lyon 7^e.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est important en 2022. Il s'élève à + 345 k€.

Il s'explique en premier lieu par la reprise de quote-part de subventions d'investissements pour un montant très significatif (225 k€).

En second lieu, c'est la réalisation des opérations habituelles de soldes comptes tiers, fournisseurs, résidents qui occasionne ce résultat. En 2022, ce sont particulièrement des opérations relatives à des comptes d'organismes

sociaux qui sont arrivés à prescription et qui ont pu être soldés en faveur de l'association.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En 2022, les contributions volontaires liées au bénévolat sont évaluées à 26 k€ environ correspondant à 1 325 heures de travail des différents bénévoles de l'association.

BILAN

ACTIF

Le total de l'actif net s'établit au 31/12/2022 à 10 669 k€, en croissance (+ 7.6 %) par rapport à la situation au 31/12/2021.

Aucun investissement important n'étant intervenu en 2022, cette croissance s'explique par l'augmentation de l'actif circulant (+ 796 k€ par rapport au 31/12/2021). Les créances auprès des financeurs de l'association et les disponibilités bancaires ont augmenté assez nettement entre les deux exercices.

Les **immobilisations** représentent 37 % de l'actif, en légère diminution par rapport à la situation au 31 décembre 2021. Elles sont très largement concentrées en 2022 sur des opérations d'extension et de renouvellement ordinaire de la flotte de véhicules et du parc informatique.

La **trésorerie de l'association s'améliore** en fin d'année 2022 atteignant 4 990 k€ (contre 4 627 k€ au 31/12/2021). Elle est constituée de disponibilités pour 4 789 k€ et de valeurs mobilières de placements pour 200 k€.

PASSIF

Les fonds propres de l'association évoluent de manière favorable avec une augmentation de 427 k€ par rapport au 31/12/2021.

Cette évolution correspond principalement à l'intégration du résultat global de l'exercice.

Les provisions sont en nette diminution de 179 k€ par rapport à la fin de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la reprise de provisions pour indemnité de départ en retraite. Conformément aux règles comptables en vigueur, la provision est calculée selon une formule qui intègre un taux d'actualisation financière. Cet indicateur fluctue selon le contexte économique qui a connu des variations importantes en 2022 et qui impacte ainsi fortement le montant de cette provision.

Les fonds dédiés s'élèvent à 2 118 k€ au 31/12/2022 contre 1 983 k€ en fin d'année 2021, du fait de l'attribution en cours ou en fin d'année de montants de subventions attribués pour des actions à réaliser en tout ou partie sur l'exercice 2023.

Le budget prévisionnel 2023, validé au conseil d'administration du 17 octobre 2022, s'élève à 15 359 k€ de produits et de charges.

Par ailleurs, il nous appartient de vous transmettre les chiffres de la SASU Orangerie pour 2022 :

- *Pourcentage de détention du capital social par Le MAS : 100 %.*

- *Capital social : 60 000 €.*

- *Chiffre d'affaires : 1 880 847 € en 2022 contre 1 581 844 € en 2021.*

- *Résultat net : + 128 989 €.*

Jean-Paul TREVE
Trésorier

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	470	860
Ventes de prestations de services	1 282 130	1 097 941
Produits de tiers financeurs	14 490 722	13 247 773
Reprises sur amort., dépréciations, prov. et transferts de charges	331 310	120 604
Utilisations des fonds dédiés	732 264	610 600
Autres produits	0	0
Total I	16 836 896	15 077 778
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	45 573	90 108
Autres achats et charges externes	5 913 789	5 534 865
Impôts, taxes et versements assimilés	664 526	581 583
Salaires et traitements	5 285 390	4 414 932
Charges sociales	2 051 385	1 593 660
Dotations aux amortissements	450 045	316 206
Dotations aux dépréciations		77 571
Dotations aux provisions	196 447	77 791
Report en fonds dédiés	1 113 955	1 319 107
Autres charges	1 046 874	940 311
Total II	16 767 984	14 946 134
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	68 912	131 643
Produits financiers		
De participation	25 000	25 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	2 237	1 232
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total III	27 237	26 232
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	31 368	30 915
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total IV	31 368	30 915
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	- 4 131	-4 683
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	64 781	126 961
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	276 282	182 948
Sur opérations en capital	251 111	180 743
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	837	3 591
Total V	528 230	367 282
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	156 725	43 775
Sur opérations en capital	25 094	7 128
Dotations aux provisions et dépréciations et transferts de charges	1 106	0
Total VI	182 925	50 903
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	345 304	316 379
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 908	2 017
RÉSULTAT	406 178	441 323
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Exercice 2022	Exercice 2021
Personnel bénévole	25 665	29 966
Total charges contributions volontaires	25 665	29 966
Bénévolat	25 665	29 966
Total produits contributions volontaires	25 665	29 966
RÉSULTAT CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0

ACTIF	Brut 2022	Amort. & dépréc. 2022	Net 2022	Net 2021
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	15 600	17 089	-1 488	-576
Autres immobilisations incorporelles	126 507	75 476	51 031	59 228
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 762 592	1 001 355	2 761 236	2 938 922
Installations techniques, matériels et outillage	109 667	96 643	13 024	11 453
Autres immobilisations corporelles	3 334 080	2 441 338	892 742	730 532
Immobilisations en cours	5 970	0	5 970	21 750
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	176 402	0	176 402	178 902
Autres titres immobilisés	1 676	0	1 676	1 676
Autres immobilisations financières	71 187	0	71 187	70 314
Total actif immobilisé	7 603 681	3 631 901	3 971 781	4 012 201
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	7
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	475 385	212 146	263 239	940 235
Autres créances	1 382 920	0	1 382 920	300 242
Valeurs mobilières de placement	201 524	0	201 524	200 362
Disponibilités	4 789 409	0	4 789 409	4 427 209
Charges constatées d'avance	60 685	0	60 685	33 519
Total actif circulant	6 909 924	212 146	6 697 777	5 901 573
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	14 513 605	3 844 047	10 669 558	9 913 774

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	263 925	263 925
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Réserves	555 409	399 235
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	2 681 798	2 371 747
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-212 641	-206 552
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-292 992	-274 179
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	406 178	441 323
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	826 418	804 741
Provisions réglementées	52 988	53 825
Droit des propriétaires		
Total Fonds Propres	4 281 081	3 854 064
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	2 117 863	1 982 810
Total fonds dédiés	2 117 863	1 982 810
Comptes de liaison		
Total comptes de liaison	0	0
Provision pour risques et charges		
Provision pour risques et charges	86 196	34 056
Provisions pour charges	298 922	530 435
Total provision pour risques et charges	385 118	564 491
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 675 392	1 780 780
Emprunts et dettes financières divers	45 159	41 729
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Redevables créditeurs	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	806 770	769 839
Dettes sociales et fiscales	953 953	877 445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	14 332	29 816
Produits constatés d'avance	389 889	12 800
Total Dettes	3 885 496	3 512 410
Ecart de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL PASSIF	10 669 558	9 913 774

RAPPORT GÉNÉRAL

PUBLIC



Plus de
15 000
personnes



dont
2 000 enfants
ont été aidés



4 800
personnes victimes
d'infractions pénales.



2 000
personnes
en accès au Droit.



5 300
personnes prises en charge
et accompagnées dans leur
logement/hébergement



1 100
personnes suivies
en accueil de jour.



1 500
personnes usagères de drogues
ou rencontrées en rue.



7 000
contacts
en milieu festif.

RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2022

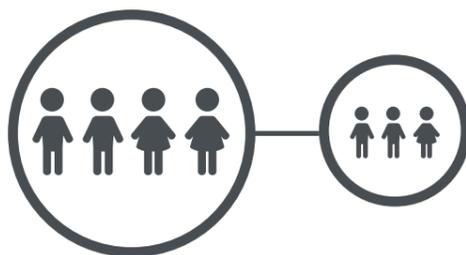
LE MAS

186 salariés

6 jeunes volontaires
en service civique.

11 stagiaires.

55 bénévoles.



L'ORANGERIE

67 salariés.

Des éléments ont particulièrement marqué l'activité au cours de l'année :

- La poursuite du travail de structuration liée au regroupement des CHRS FRANCIS FEYDEL et MAURICE LIOTARD pour former un seul service d'aide aux personnes sortantes d'institutions en lien avec ATELIERS SÉSAME et plusieurs dispositifs SOCIO-JUDICAIRES.
- Une activité accrue de domiciliations ainsi que le suivi de plus de 1100 personnes en accueil de jour par le CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION et PÉNICHE ACCUEIL ainsi que des aides au logement comme « LE JARDIN D'HIVER » un centre d'hébergement de transition ouvert par PÉNICHE ACCUEIL en partenariat avec L'ENTREPRISE DES POSSIBLES.
- Des dynamiques positives sur les pensions de famille LES BRUYÈRES et LE CÈDRE avec des initiatives nombreuses permettant de rompre l'isolement des personnes accueillies.
- Le développement du projet LA STATION pour des jeunes migrants isolés avec l'ouverture d'un second site à Lyon Part Dieu.
- La contribution à la lutte contre la précarité alimentaire pour des familles en situation d'hébergement d'urgence à l'hôtel ou chez des tiers avec la création de LA CANTINA, au sein d'ARCHIPEL, aux côtés des CAMIONS DU CŒUR et la VILLE DE VILLEURBANNE.
- L'ouverture du site LA MAGENA BRON, un Centre d'Hébergement d'Urgence de 20 places pour des femmes victimes de violences.
- L'installation de 22 places à LA MAGENA CHAMPAGNE-AU-D'OR pour remplacer les capacités abandonnées à Lyon 3.
- Le renforcement des actions d'insertion par le logement avec le CHRS SAFRAN et le service RÉSIDENCE.
- Le maintien d'une activité soutenue d'hébergement d'urgence avec 1352 personnes pris en charge par la CELLULE HÔTEL.
- Un travail pour mieux organiser le service L'AVANCÉE et conduire un rapprochement avec le service LOGEMENT ACCOMPAGNÉ RHÔNE dont l'activité s'est élargie sur le territoire (24 logements dans le Beaujolais et les Monts et Coteaux du Lyonnais) et 9 nouveaux logements pour des femmes victimes de violences.
- Le déploiement par OLYMPE, LES MAISONS, L'ÉCLAIRCIE, d'actions pour soutenir la parentalité et favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes accueillies.
- Une opération importante d'aménagement à LA BASE permettant de créer des espaces de vie collectifs et une meilleure utilisation des espaces extérieurs.
- Le développement des actions dans le domaine de la santé et des addictions conduites par PAUSE DIABOLO et le LABORATOIRE D'ANALYSE DE DROGUES avec une présence renforcée sur le territoire et un élargissement à de nouveaux publics avec la mise en place des dispositifs LIGNE 37 et DARJELY.

- Une activité soutenue d'accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales avec INFO-DROITS-VICTIMES et TANDEM, parmi lesquelles, une majorité d'atteintes aux personnes, de violences faites aux femmes et de violences conjugales. Les enfants sont également concernés.
- L'aide aux personnes en situation de handicap conduite par notre Entreprise Adaptée L'ORANGERIE dont la hausse de l'activité économique a permis d'améliorer sa performance sociale. Un meilleur équilibre de la gouvernance Le MAS/L'ORANGERIE a également été institué avec un pilotage permettant de partager plus étroitement les orientations de l'entreprise.

Des actions transversales ont été conduites pour améliorer notre efficacité et notre organisation notamment :

- L'action portée par RESIDENCE dans le cadre de l'Accord Collectif Intercommunal (ACIA) - volet Maison de la Veille Sociale de la Métropole de Lyon et de l'Etat pour 13 services du MAS. 149 demandes de logement ont été accompagnées sur l'année et 70 ménages ont pu être relogés.
- La structuration d'une démarche et d'un pilotage autour de la question de l'addiction au sein de l'association.
- Des réflexions communes relatives à l'organisation des services du Rhône, le projet de regroupement des Centres d'Hébergement d'Urgence LA MAGENA-LES MAISONS...

Le SIÈGE a assuré le pilotage de l'activité de l'association ainsi que la gestion des moyens financiers et comptables, des moyens humains, des moyens généraux et systèmes d'information, de la communication :

- Des démarches structurantes ont été menées avec la DDETS, le financeur principal de l'association pour préparer un nouveau CPOM (2023-2027) et le renouvellement de l'agrément du SIEGE.
- Un bilan d'étape du projet stratégique Le MAS 2030 a été réalisé.
- La revalorisation salariale des métiers de l'accompagnement social et du médico-social a permis d'augmenter les salaires de nombreux professionnels sans toutefois concerner l'ensemble.
- De nouvelles élections ont été préparées en fin d'année pour renouveler les mandats des membres du Comité Social et Économique.
- La sécurité des personnes hébergées et des locaux a été assurée par 4 cadres d'astreinte, 3 veilleurs de nuit et des intervenants externes.
- Le service LOGEMENT GESTION LOCATIVE ET TECHNIQUE a assuré l'activité de gestion locative, accompagné l'ouverture de nouveaux sites et capté de nouveaux logements. Au 31/12/2022, Le MAS disposait de 570 logements répartis sur des sites collectifs, des maisons et appartements diffus. 85 % des logements sont mis à disposition par les bailleurs sociaux et collectivités locales : (Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villefranche, LMH, Alliade, GLH, EMH, OPAC 69, ...).

- 157 dossiers de demandes de subvention ont été traités pour 30 financeurs différents et 24 dossiers comptables actifs couvrent l'ensemble des services du MAS.
- L'équipe SI s'est mobilisée pour préparer et équiper l'ouverture de nouveaux sites ; développer la gestion de certains applicatifs ; externaliser les serveurs, changer de prestataire d'accès internet...
- Le projet de plateforme logistique s'est structuré progressivement et a permis notamment d'établir des contacts avec des donateurs potentiels et coordonner les opérations d'achat.
- Diverses actions ont été conduites concernant le plan d'amélioration continue de la qualité, la production de documents de référence, l'élaboration de diagnostics et d'audits, le soutien à l'élaboration des projets de service...
- Les actions en matière de communication ont été poursuivies : diffusion de 10 newsletters « INFO MAS », l'élaboration de la revue « MAS CROISÉS » autour d'une démarche pour recueillir les rêves des personnes accueillies ; refonte de la page d'accueil du site internet ; création d'une page Le MAS sur LINKEDIN...
- Deux événements associatifs ont été organisés au cours de l'année. Un événement, anniversaire, le 01/03, à LA BASE, pour clôturer la journée organisée par la Métropole de Lyon dans le cadre de la Présidence de l'Union Européenne « Lutte contre le sans-abrisme : la parole aux territoires » avec le soutien de la ville de Villeurbanne. La soirée « APPROCHEZ », le 30/09, à l'Hôtel de Ville de Lyon, avec Prison Insider, la Ville de Lyon, Libre Champ. Une visite de l'exposition « PROCHE », réalisée par l'artiste Grégoire KORGANOW, a également été organisée pour les équipes et administrateurs du MAS en partenariat avec le Mémorial National de la prison de Montluc.

Des réponses plus efficaces ont été établies grâce à nos réseaux et à nos coopérations :

- L'association Le MAS est notamment affiliée à France Victimes, FARAPEJ, Citoyens et Justice, la FAPIL, l'URIOPSS, la Coordination 69 Soins Psychiques et Réinsertion, le Collectif Logement Rhône, le Collectif des Accueil de Jour, et le Réseau Maison Oxygène.
- Des coopérations renforcent les réponses : avec le CIDFF Rhône Arc-Alpin pour la gestion de TANDEM et le développement des réponses pour les femmes victimes de violences et avec l'association CAPSO pour le développement interne des outils et systèmes d'informations.
- Les partenariats sont très nombreux dans tous les domaines d'activité et des échanges réguliers sont conduits avec des proches notamment Le Foyer Notre Dame des Sans Abri, ALYNEA, la Fondation Abbé Pierre, l'Entreprise des Possibles.

- Le MAS est membre du GCSMS « Un Chez Soi d'Abord Métropole de Lyon » dont il assure la présidence depuis octobre pour une durée de deux ans.
- LE MAS est membre du GIP « Maison de la Veille Sociale » et sociétaire de l'UES NEMA LOVE.

Merci à l'ensemble des salariés et bénévoles pour leur implication et leur action quotidienne, ainsi qu'aux autorités et à nos partenaires pour le soutien important aux actions conduites.

Pierre MERCIER
Directeur général



AIDE AUX VICTIMES ET ACCÈS AU DROIT

Le MAS intervient sur le ressort du Tribunal Judiciaire (TJ) de Lyon avec le service Info-Droits-Victimes (IDV) et du TJ de Villefranche-sur-Saône avec le service TANDEM, cogéré avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) Rhône-Arc Alpin.

IDV et TANDEM assurent des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au Droit.

Le MAS est soutenu par le ministère de la Justice à travers la Cour d'Appel de Lyon et le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Rhône (CDAD), la Préfecture du Rhône, la Métropole et le Département du Rhône ainsi que par les communes de Lyon, Saint-Priest, Saint-Fons, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Givors, Grigny, Feyzin.

L'association Le MAS a été agréée, le 25 juillet 2020, pour une période de 5 ans, en qualité d'association d'aide aux victimes par le ministère de la Justice.

Le MAS est adhérent à France Victimes et depuis novembre 2022 membre du Groupement d'Intérêt Public CDAD du Rhône.

INFO-DROITS-VICTIMES

TANDEM

STAGES DE CITOYENNETÉ



CHIFFRES CLÉS



AIDE AUX VICTIMES SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

4 836

personnes victimes accueillies dont :

4 124 - Ressort du TJ de Lyon

712 - Ressort du TJ de Villefranche-Sur-Saône

82 %

de femmes

9,4 %

de mineurs

77 %

victimes d'atteintes à la personne et dans cette catégorie d'infraction, **15 %** sont des victimes de viols et d'agressions sexuelles

188

bénéficiaires du Téléphone Grave Danger (TGD)

1 207

saisines effectuées dans le cadre du Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes (DIAVI) et **470** évaluations EVVI réalisées (évaluation de la situation de la victime)

9

Bracelets Anti-Rapprochement (BAR)

164

mineurs accompagnés dans le cadre de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

11 680

entretiens réalisés (accompagnement juridique, social et psychologique)

35

demandes de co-évaluation des levées d'interdiction d'entrer en contact

20

procès en cour d'assises accompagnés



ACCÈS AU DROIT SUR LES TERRITOIRES DE SAINT-PIEST, SAINT-FONS, GIVORS ET GRIGNY

2 043

personnes renseignées et **2 242** entretiens réalisés

1 154 personnes

1 227 entretiens à Saint-Priest

380 personnes

428 entretiens à Saint-Fons

509 personnes

587 entretiens à Givors-Grigny



27 STAGES DE CITOYENNETÉ SUR LES RESSORTS DU TJ DE LYON ET DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

306 personnes présentes

INFO-DROITS VICTIMES

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Toute personne victime
d'infraction pénale et toute
personne ayant besoin d'une
information sur ses droits.



MISSIONS

IDV accueille toute personne victime d'infraction pénale pour l'informer sur ses droits et mettre en œuvre un accompagnement juridique, social et psychologique.

IDV assure également une mission d'accès au droit sur 3 territoires et propose aux personnes des lieux d'accueil gratuits pour leur apporter une information sur leurs droits et devoirs.

L'AIDE AUX VICTIMES



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- IDV a accueilli **4 124 personnes victimes** dont **82 % sont des femmes** et **7 % sont des mineurs**.
- Les personnes victimes sont principalement orientées par les autorités judiciaires et pour la grande majorité des situations, par le procureur de la République de Lyon et les services enquêteurs.
- Pour les 4124 personnes accueillies, les **atteintes aux personnes** (81 %) constituent le principal motif de saisine. Dans cette catégorie d'infractions, les **violences volontaires** sont majoritaires (68 %).
- 9 716 entretiens d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 8 648 entretiens juridiques.
 - 820 entretiens psychologiques.
 - 248 entretiens pour un accompagnement social.
- Les personnes accueillies font l'objet d'une prise en charge globale (juridique, psychologique et sociale) requise aux différentes étapes de la procédure. Les personnes victimes rencontrent en primo accueil un accueillant juriste et elles sont accompagnées à toutes les étapes de la procédure judiciaire. Elles peuvent solliciter également un soutien psychologique et un accompagnement social :
 - 232 victimes ont bénéficié d'un soutien psychologique.
 - 129 victimes ont fait l'objet d'un accompagnement social (essentiellement des femmes victimes de violences conjugales). Le travail réalisé porte sur les conséquences sociales de l'infraction (accès aux droits sociaux, protection de l'enfance, handicap (retour à l'emploi...)).

- Les personnes ont été accueillies dans différents lieux de permanences en présentiel et par téléphone. La répartition des personnes accueillies par lieux de permanence est la suivante :
 - Bureau d'Aide aux Victimes Lyon : 154.
 - Comparutions Immédiates (CI) : 794.
 - Lyon 7/Brigade Départementale de Protection de la Famille : 2 379.
 - Maison de Justice et du Droit Lyon : 236.
 - Maison de Justice et du Droit Vaulx-en-Velin : 169.
 - Maison de Justice et du Droit Givors : 142.
 - Maison de Justice et du Droit Vénissieux : 128.
 - PIJ Saint Fons : 33.
 - ADAV Saint-Priest : 89.
- Les permanences de comparutions immédiates du **Bureau d'aide aux victimes** (BAV), en coopération avec le service VIFFILAVI, sont assurées tout l'année pour contacter les victimes concernées et les informer sur la possibilité de se constituer partie civile pour faire valoir leurs droits.
- Le service assure également une permanence dans le cadre du **dispositif DIAVI** (Dispositif Immédiat d'Accompagnement des Victimes).
 - 1 207 personnes victimes ont été ainsi orientées dont 84 mineurs victimes directes ou impactées. 65 % des saisines concernent des faits de violences conjugales aggravées.
 - Cette permanence est assurée 7 jours sur 7 de 12h30 à 17h30 à l'attention des magistrats du Parquet et des services enquêteurs. Ces derniers disposent d'un numéro de téléphone unique dédié pour les situations infractionnelles graves ou à fort impact traumatique. Dans ce cadre, le service se met immédiatement à la disposition des personnes victimes au plus près de la commission des faits.
 - Le DIAVI est renforcé par des **évaluations EVVI** (évaluation de la situation de la victime). Au total, 1 006 évaluations ont été réalisées par le service. Les EVVI, effectuées avec l'accord de la victime, pour des faits intervenants dans un contexte conjugal, permettent de mettre en évidence les besoins de protection des victimes.
- Le service est porteur du **dispositif TGD** (Téléphone Grave Danger) en coopération étroite avec les magistrats, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Rhône et le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquêtes (SCJE).
 - Le nombre de téléphones est passé de 8 en 2015, 28 fin 2019, 48 en 2020 à 85 depuis 2021.

- En 2022, 490 situations ont été étudiées (329 en 2021) ; 420 signalements ont été effectués (230 en 2021) dont 94 % par le Parquet ; 185 évaluations ont été réalisées et 176 téléphones attribués. 173 femmes et 1 homme ont bénéficié du dispositif.
- Les situations signalées concernant de plus en plus de femmes jeunes victimes de violences depuis un certain temps alors qu'elles étaient mineures.
- Le TGD assure aussi une protection aux enfants vivant avec leur mère et qui sont témoins à minima des violences subies par elles. 302 enfants sont concernés cette année.
- Un travail d'écoute et une information sur le dispositif est dans un premier temps fourni puis un accompagnement socio-judiciaire est réalisé sur une durée de 6 à 12 mois.
- En complément, un protocole de mise en place du **Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)** a été signé le 12/02/2021. Le dispositif vise à assurer une protection et une prise en charge rapide de la personne protégée en cas de rapprochement de la personne porteuse du bracelet. Lorsque le porteur du BAR refuse de quitter la zone de pré-alerte malgré les injonctions du téléopérateur et pénètre dans la zone d'alerte, le téléopérateur saisit les forces de l'ordre. Parallèlement, l'opérateur prend immédiatement attache avec la personne protégée afin de l'informer et lui donner des consignes de mise en sécurité. L'autorité judiciaire, le SPIP et l'association en charge du contrôle judiciaire des incidents sont informés. En 2022, 33 saisines ont été effectuées en majorité par les Juges d'Application des Peines. 15 évaluations ont été réalisées. 8 BAR ont été mis en place.
- IDV s'est mobilisé pour les accompagnements en audiences de **Cour d'Assises**. 31 parties civiles ont été accompagnées au cours de 18 procès au cours de l'année. L'accompagnement est particulièrement important à certaines étapes du procès (auditions, visionnage, plaidoiries, verdicts).
- Un protocole avec le SPIP du Rhône permet la **co-évaluation des demandes de levée d'interdiction d'entrer en contact** sollicitées par les auteurs et les victimes. 35 demandes d'évaluation ont été faites en 2022 par le service qui évalue la réalité du consentement de la victime et sa capacité à se protéger en cas de nouveaux faits de violence.
- Enfin, le service a été sollicité par le procureur dans le cadre de l'**incendie à Vaulx-en-Velin** survenu le 16/12/2022 en qualité de **référént évènement collectif**. Un Centre d'Accueil des Familles dédié à l'accueil des familles a été ouvert. IDV a notamment assuré le suivi des familles endeuillées et des permanences spécifiques juridiques et psychologiques ont été mises en place au sein de la Maison de Justice.

L'ACCÈS AU DROIT

Le service assure des **permanences d'accès au droit** sur les territoires de Saint-Priest, Saint-Fons et Givors-Grigny. Il propose des lieux d'accueil gratuits à disposition du public pour apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

Le service coordonne également **deux points d'accès aux droits sur Saint-Priest et Saint-Fons** avec des permanences d'aide aux victimes, d'accès au droit, d'avocat, de conciliateur de justice et du SPIP. Cette mission comprend l'accueil, l'information, la gestion et le secrétariat.

Sur l'ensemble des permanences, les personnes sont accueillies, le plus souvent, pour plusieurs problèmes de droit. Après analyse de la situation, une réponse juridique est donnée ou des orientations vers d'autres professionnels sont proposées.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **2 043 personnes ont été renseignées et 2 242 entretiens réalisés** :
 - Saint-Priest : 1 154 personnes/1 227 entretiens.
 - Saint-Fons : 380 personnes/428 entretiens.
 - Givors-Grigny : 509 personnes/587 entretiens.
- **Les permanences assurées à Saint-Priest et Saint-Fons** sont généralistes mais les demandes portent le plus souvent sur le droit de la famille (union, séparation, autorité parentale...) et le droit social (droit du travail, sécurité sociale, invalidité, incapacité...).
- **Les permanences assurées à Givors-Grigny** accueillent, en majorité, des femmes, en situation le plus souvent de précarité. Les permanences sont spécialisées en droit de la famille (séparation de couple, pension alimentaire, conflits liés à l'autorité parentale).
- **Des actions complémentaires ont été réalisées au cours de l'année** :
 - Élaboration d'outils d'informations juridiques à destination du public et des professionnels.
 - Participation au groupe de travail « Femmes victimes de violences », piloté par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Priest.
 - Sensibilisation à la citoyenneté et au vivre ensemble auprès de jeunes exclus suite à une mesure disciplinaire au sein des collèges dans le cadre Plan de Réussite Éducative (PRE).



TANDEM

ADRESSE DU SERVICE

427 rue de Chavanne
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Toute personne victime
d'infraction pénale et toute
personne ayant besoin d'une
information sur ses droits.



MISSIONS

La structure TANDEM, gérée par les 2 associations Le MAS et le CIDFF Rhône-Arc Alpin, porte un projet commun autour de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la lutte contre les violences faites aux femmes sur le TJ de Villefranche-sur-Saône.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Au sein de TANDEM, Le MAS assure une activité importante d'aide aux victimes. Un accueil et un accompagnement socio-judiciaire à tous les stades de la procédure est réalisé, ainsi qu'un soutien psychologique, l'évaluation des situations de Grave Danger pour les femmes victimes de violence, l'affectation et le suivi des TGD, la coordination de l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED) pour mineurs.
- Différentes permanences sont assurées à Villefranche-sur-Saône (TANDEM, Bureau d'Aide aux Victimes du TJ, Hôpital Nord-Ouest), Belleville et Tarare.
- **1974 entretiens** d'aide ont été réalisés au cours de l'année :
 - 877 entretiens juridiques.
 - 701 entretiens pour un accompagnement social.
 - 396 entretiens psychologiques.
- **712 personnes victimes** d'infractions ont été accueillies dont **164 mineurs**. Elles résident en majorité sur les 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont :
 - 36 % sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais.
 - 17 % sur la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.
 - 15 % sur la Communauté de communes Saône Beaujolais.
 - 13 % sur la Communauté Beaujolais Pierres Dorées.
- 85 % des personnes accueillies sont des femmes âgées de 26 à 45 ans.
- 88 % des situations concernent des atteintes aux personnes. Dans cette catégorie d'infractions, les situations de violences conjugales (57 %) restent le premier motif

de sollicitation. Les viols et les agressions sexuelles représentent 26 %.

- 103 personnes (dont 32 mineurs) ont bénéficié d'un soutien psychologique. Il s'agit, en majorité, de femmes, d'adolescentes et de fillettes touchées par des problématiques lourdes en lien avec des violences volontaires, agressions sexuelles, viols ou menaces de mort.
- 52 **évaluations EVVI** ont été réalisées pour des situations de violence conjugale.
- 12 personnes ont bénéficié du **dispositif TGD** et 2 personnes du **BAR**.
- 2 accompagnements en cour d'Assises ont été assurés.
- TANDEM assure la coordination des interventions au sein de l'**UAPED** en lien avec les services de Police et de Gendarmerie et les équipes de l'hôpital. L'UAPED est implantée au service des urgences pédiatriques de l'Hôpital Nord-Ouest de Villefranche-sur-Saône pour mieux répondre aux besoins des mineurs victimes d'infractions pénales, de violences sexuelles ou d'actes de maltraitance grave. En 2022, 104 mineurs (82 filles et 22 garçons) ont été accueillis par le service (95 auditions filmées) au sein de l'UAPED. 24 situations ont été suivies. La majorité des situations concerne des infractions à caractère sexuel. Un travail d'accompagnement juridique, social et psychologique est réalisé auprès de la victime et sa famille tout au long de la procédure. En dehors du cadre de l'UAPED, 60 mineurs ont, par ailleurs, été accueillis et accompagnés.
- Enfin, une convention a été établie avec l'agglomération de Villefranche pour **mettre à l'abri** des personnes victimes de violence et leurs enfants dans le cadre d'un dispositif d'hébergement d'urgence. Un protocole est également signé avec la Communauté de Communes Saône Beaujolais. Ces dispositifs sont très utiles et peuvent être activés en urgence par les services de police et de gendarmerie. TANDEM est chargé de l'évaluation de la situation et de l'accompagnement des personnes vers une réponse plus pérenne. 9 personnes ont été ainsi accueillies en 2022.

STAGES DE CITOYENNETÉ

ADRESSE DU SERVICE

17 rue Crépet
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Les personnes devant exécuter un stage de citoyenneté.



MISSIONS

- Le stage de citoyenneté a pour objet de rappeler à l'auteur des faits les « valeurs républicaines de tolérance et de respect de la dignité humaine sur lesquelles est fondée la société » et de lui « faire prendre conscience de sa responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société » (article R131-5-1 du code pénal).
- Son principal objectif est d'apporter aux personnes ces informations et leurs obligations afin de créer les conditions d'une reprise de dialogue entre le justiciable, les institutions et les acteurs de la société civile pour éviter la récidive. Le stage de citoyenneté peut être prononcé comme alternative aux poursuites, alternative à l'emprisonnement, peine complémentaire, obligation particulière, mesure de composition pénale.
- Le MAS assure la gestion complète des stages (convocation, organisation et animation des stages).



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- **24 stages** ont été organisés sur le ressort du TJ de Lyon et 3 stages sur le ressort du TJ de Villefranche-sur-Saône.
 - **306 participants** stagiaires dont 239 hommes et 67 femmes.
 - La majorité des stagiaires ont entre 18 et 35 ans.
 - Les atteintes aux personnes constituent la catégorie principale d'infractions visée par le stage.
 - La plupart des stagiaires exerce une activité professionnelle régulière.
 - Le stage de citoyenneté est prononcé pour la très grande majorité dans le cadre des mesures de composition pénale.





AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ET VULNÉRABILITÉ

Le MAS intervient sur la Métropole de Lyon et le département du Rhône avec la gestion d'établissements et de services d'accueil, de protection et d'insertion de personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion par l'hébergement, le logement, le travail et l'activité.

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

PÉNICHE ACCUEIL

ATELIERS SÉSAME

CENTRE FEYDEL LIOTARD

DISPOSITIFS SOCIO-JUDICIAIRES

LE CÈDRE

LA STATION

RÉSIDENCE

L'ÉCLAIRCIE

OLYMPE

LA BASE

LA MAGENA

LES MAISONS

CELLULE HÔTEL

LA CANTINA

SAFRAN

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ RHÔNE

L'AVANCÉE

LES BRUYÈRES

CHIFFRES CLÉS



5 356

personnes accueillies



2

accueils de jour



558

places en Centre d'Hébergement d'Urgence



537

domiciliations



173

places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



4

dispositifs socio judiciaires



1 200

places d'hôtel



3

programmes de Logement d'Abord



315

logements accompagnés



1

tiers-lieu alimentaire et social



2

pensions de famille



1

Atelier d'Adaptation à la Vie Active

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes sans domicile fixe, en situation de grande précarité.



MISSIONS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service social de jour organisé en temps de permanences libres et sur rendez-vous.

La mission du CAO est d'accompagner les personnes sans domicile par la domiciliation, l'accès aux droits, l'accès à l'hébergement ou le logement et à une meilleure reconnaissance sociale :

- Accueillir et apprécier la situation des personnes.
- Proposer un accompagnement social global : accès aux droits, à la santé, à l'hébergement ou au logement, après un premier diagnostic lors de la domiciliation.
- Accompagner les personnes accueillies dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

De manière générale, le CAO reçoit un public sans domicile fixe dans une situation sociale précaire qui a besoin d'un accompagnement personnalisé.

On distingue 4 catégories de publics :

- Le public sans domicile, éloigné des services de droit commun, avec des addictions et/ou une problématique de santé mentale.
- Les réfugiés statutaires en général jeunes et venant d'Afrique.
- Les personnes issues de l'Union Européenne, qui peuvent prétendre à des droits sociaux, s'ils accèdent à l'emploi.
- Les personnes sans droit au séjour, souvent déboutées du droit d'asile qui pour certaines font une demande pour « étranger malade ».

Sur l'année, **681 personnes** ont été accueillies :

- **1 909 entretiens sociaux** ont été réalisés.
- **150 permanences sociales** ont été assurées.
- **8 638 passages** pour le courrier ont été comptabilisés (8163 en 2021).
- **487 domiciliations** ont été suivies par le service dont **203 nouvelles domiciliations**. 155 radiations ont été effectuées dont 44 à la suite d'une entrée dans un logement ou un hébergement stable.



RÉALISATIONS

- L'accompagnement social des personnes a été poursuivi notamment pour les démarches d'accès aux droits qui commencent par la domiciliation dont les demandes sont très importantes. Le service a été dans l'obligation de refuser au cours de l'année 1137 demandes pour cause de saturation.
- Les autres démarches d'accès aux droits ont été les suivantes :
 - Accès à la santé. L'accompagnement aux soins psychiques et somatiques a été facilité par la présence d'un médecin psychiatre lors de sa permanence hebdomadaire.
 - L'aide à la prise de RDV avec la Préfecture pour un renouvellement de récépissé ou pour un changement d'adresse.
 - L'aide aux demandes de logement/hébergement.
 - Le soutien et les aides d'accès à l'emploi.
- Le CAO dispose d'un agrément pour l'habilitation à percevoir et reverser le Revenu de Solidarité Active (RSA) aux bénéficiaires qui en ont fait la demande. Cette mesure a concerné 5 personnes (4 hommes et 1 femme).
- Le Dispositif Nuitées d'Hôtel (DNH) - CAO s'inscrit dans le Dispositif Nuitées d'Hôtel général mis en œuvre sur le département du Rhône par la DDETS. Le DNH est réservé à l'hébergement de courte durée de personnes accompagnées par le CAO et d'autres services du MAS. Il permet d'apporter à un ménage accompagné une solution transitoire. 15 personnes ont bénéficié de ce dispositif (13 hommes et 2 femmes). Au total, 255 nuitées ont été réalisées.
- Enfin, le CAO dispose d'un agrément pour 10 mesures d'Inter-Médiation Locative (IML). Seules 2 mesures ont pu être réalisées.

PÉNICHE ACCUEIL



MISSIONS

Péniche Accueil est un accueil de jour dont les missions sont :

- Accueillir en journée les personnes majeures sans domicile.
- Proposer des services de première nécessité : douches, lieu de repos, collations.
- Favoriser l'accès aux droits sociaux, au logement et à l'hébergement.
- Assurer une veille sanitaire et sociale auprès des plus vulnérables qui dorment dans l'espace public.
- Encourager la participation et la citoyenneté par des animations et des activités culturelles.

PUBLIC

En 2022, **400 personnes** ont été accueillies et accompagnées dont **250 nouvelles personnes** dont 126 personnes sans aucune domiciliation.

On distingue 4 catégories de publics :

- Des sans-abris chroniques.
- Des personnes souffrant de pathologies psychiatriques.
- Des personnes victimes d'un accident de parcours (rupture familiale, expulsion locative...).
- Des personnes en demande d'asile domiciliées à Forum Réfugiés mais sans hébergement.

RÉALISATIONS

- Accueil et accompagnement des personnes vers l'ouverture de leurs droits sociaux, l'accès aux soins et au logement (**197 jours d'ouverture pour 394 permanences, 5 852 passages, 811 douches...**).
- Poursuite de la mise en œuvre du programme Logement d'Abord. Le projet intitulé « de la rue au logement » vise l'accès direct des personnes sans-abri au logement autonome de droit commun. Il est actuellement le seul projet métropolitain favorisant le relogement en bail direct sans mobiliser l'intermédiation locative. **9 personnes** ont été relogées en 2022.



ADRESSE DU SERVICE

Le BALAJO
Face au 37 quai Gailleton
69002 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées de plus de 18 ans, sans-abri, en squat ou en hébergement précaire.



- Référence du Revenu de Solidarité Active (RSA) dite « itinéraire activité » destinée à l'accompagnement de bénéficiaires éloignés de l'emploi et désignés par la Commission Locale d'Insertion. Pour 20 places conventionnées avec la Métropole de Lyon, **27 bénéficiaires** ont été accompagnés au cours de l'année.
- Participation, avec la Métropole de Lyon, au déploiement de l'expérimentation du Revenu Solidarité Jeunes (RSJ). Le RSJ permet l'accès à un revenu minimum pour les 18-25 ans en situation de très grande précarité et il intervient comme une alternative à la manche ou à la prostitution. Un travail important a été porté par les opérateurs locaux pour diffuser la mise en œuvre du RSJ et faire connaître ses modalités. **9 jeunes** sans abris ont pu y avoir accès.
- Ouverture du service de domiciliation, à partir de juin 2022, permettant de répondre à une forte demande. **54 personnes** ont pu en bénéficier.
- Mise en place de partenariats spécifiques avec des permanences mensuelles pour répondre à des besoins éclectiques avec : Pause Diabolo, Interface SDF, PASS mobile St-Joseph St-Luc, Soins Vétérinaires SoliVet, le Carillon. D'autres acteurs interviennent aussi régulièrement : le Samu Social, la Maraude Jeunes, un Chez-soi d'abord... La Maison de la Veille Sociale, le 115, les bailleurs sociaux sont également des partenaires privilégiés pour l'accès au logement et à l'hébergement.
- Participation au Collectif des Accueils de jour avec notamment l'animation du comité technique qui traite des « cas bloqués » inter-accueil de jour.
- Participation et organisation d'événements culturels et festifs : festival des Solidarités, festival Lumière, soirée l'UCSA Un Chez Soi d'Abord, tournage d'un film...
- Pilotage et mise en œuvre du projet Street Reporters avec la Fondation Abbé Pierre : 5 nouvelles enquêtes ont été conduites par les personnes accueillies auprès d'acteurs agissant en faveur des personnes en difficultés sociales (Pause Diabolo, Zone Libre, SoliVet...).

ATELIERS SÉSAME

ADRESSE DU SERVICE

9 rue Wakatsuki
69008 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes qui n'ont pas accès à un travail en milieu ordinaire en raison de difficultés sociales et/ou administratives.



MISSIONS

Les Ateliers Sésame est un A.A.V.A (Activités d'Adaptation à la Vie Active) de 25 places qui a pour mission de :

- Promouvoir la valorisation, l'utilité sociale et l'insertion de personnes présentant des fragilités multiples par le biais d'activités de nettoyage, de chantiers de peinture, de remise en état de logements ou d'autres types de supports.

PUBLIC

- Les stagiaires qui intègrent Les Ateliers Sésame souhaitent retrouver une activité et une utilité. Ils désirent être en lien avec l'extérieur de leur structure d'hébergement.
- En 2022, le service a accueilli et accompagné **44 personnes** :
 - 21 hommes et 23 femmes en demande de titre de séjour.
 - L'âge moyen est de 38 ans.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 32 personnes.
- Sorties : 20 personnes.
- Durée moyenne de la prise en charge des sortants : 5 mois.



RÉALISATIONS

- Les stagiaires exercent l'activité en équipe sur un lieu de travail qui est aussi un lieu de rencontres et d'échanges et où l'on pratique le français. Ils sont formés à l'apprentissage de base de métiers techniques : le nettoyage ou la peinture.
- Durant l'année, les Ateliers Sésame ont assuré :
 - 26 chantiers abonnements (17 chantiers internes au MAS et 9 chantiers externes).
 - 31 chantiers ponctuels (débarrassage, petits déménagements, remise en état de logements, remplacement ponctuel de personnel d'entretien...).
 - 3 chantiers exceptionnels : soutien logistique lors d'événementiels en partenariat avec la ville de Lyon, participation aux Street reporters en lien avec la Fondation Abbé Pierre, réalisation de sapins de Noël en lien avec un autre service du MAS.
- L'activité permet d'évaluer les compétences comportementales des personnes qui sont validées à la fin du parcours par une attestation de compétences. En même temps, pour maintenir la dynamique d'insertion, les personnes réfléchissent à la suite, avec leur référent et les Ateliers Sésame.
- Des temps de convivialité entre les stagiaires et les professionnels ont été mis en place régulièrement ainsi que des actions permettant d'accéder aux loisirs en lien avec la Ville de Lyon (OL, Lou, ASVEL, Les Lyons du Rire...).
- Enfin, un travail de remise à plat tarifaire des chantiers abonnements a été conduit aboutissant à une réévaluation des facturations pour 2023.

CENTRE FEYDEL LIOTARD

ADRESSE DU SERVICE

24 Avenue des Frères Lumière
69008 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de précarité présentant des troubles de santé mentale, des personnes sortant de détention, sous-main de justice.



MISSIONS

Le Centre Feydel Liotard est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), fruit de la fusion au 01/01/2022 du CHRS Centre Francis Feydel et du Centre Maurice Liotard.

Le Centre Feydel Liotard accueille et accompagne des personnes en situation de précarité en hébergement collectif (18 places) et en hébergement diffus individuels ou collectifs (60 places) sur la Métropole de Lyon. Il a pour missions de :

- Mettre à la disposition des résidents un hébergement leur permettant une mise à l'abri.
- Garantir aux résidents la sécurité des locaux dans lesquels ils sont hébergés.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien.
- Informer, accompagner, aider et orienter les résidents.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une prestation alimentaire.

103 personnes (22 femmes et 81 hommes) ont été accueillies. La majorité sont des personnes isolées sans ressources qui présentent un cumul de vulnérabilités avec souvent des troubles de santé mentale non traités.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 23 ménages.
- Sorties : 25 ménages dont 17 vers un logement ordinaire, 2 vers un logement adapté.
- Durée moyenne de séjour des présents : 10 mois.

RÉALISATIONS

- Installation, en janvier 2022, dans de nouveaux locaux.
- Réalisation d'un travail important pour organiser le service : modification des plannings, création d'outils communs, mise en place d'une nouvelle méthodologie de travail...
- Conception et mise en œuvre de l'accueil et de l'accompagnement social : des outils ont été créés pour faciliter le suivi des accompagnements et des habitats ; l'ensemble des contrats de séjour et les demandes de prolongation des contrats auprès de la DDETS ont été mis en conformité ; des démarches auprès de la Banque de France ont été réalisées pour faire reconnaître le surendettement de certains résidents qui pour les 3/4 d'eux ont des dettes de justice ou d'État. Enfin, 374 visites à domicile et 312 visites dans le collectif ont été effectuées permettant un suivi et un accompagnement de proximité.



- Développement de nouvelles compétences pour l'équipe sur les sujets de la santé mentale et de la justice et renforcement des actions de formation.
- Rénovation et/ou équipement de 22 logements du diffus afin d'améliorer les conditions de vie des résidents et remise en propreté de la structure collective.
- Gestion de faits de violence répétés et de crises liées aux urgences psychiatriques avec des tentatives d'hospitalisation de résidents souvent laissées sans suite : cette difficulté s'est traduite par une collaboration renforcée avec l'équipe d'Interface SDF.
- Participation des résidents à la vie de la cité : atelier « petit bricolage » avec la Maison du projet, projet radio de la Coordination 69 Soins Psychiques et Réinsertions, participation à la Commission Nationale Post Sentencielle de la Fédération Citoyens et Justice avec des témoignages sur le Placement Extérieur en CHRS.



DISPOSITIFS SOCIO-JUDICIAIRES



Le MAS met en œuvre un ensemble d'actions socio-judiciaires dont les objectifs permettent de :

- Aider à stabiliser la situation des personnes sortantes de prison et/ou sous main de justice et permettre leur accès à une place dans la société.
- Contribuer à la réduction des ruptures de parcours et à la prévention de la récidive.
- Permettre l'accès au Droit ainsi que la continuité des actions engagées à l'intérieur de la détention.
- Evaluer les besoins et situations des personnes détenues et mobiliser les acteurs en vue de leur sortie pour un accès à un logement/hébergement.
- Favoriser l'insertion des personnes.

Quatre dispositifs sont déployés :

- Le Dispositif Hébergement Logement Sortants de Prison (DHLSP).
- Le dispositif Placements Extérieurs (PE) et Placements Extérieurs Individualisés (PEI).
- Le Bureau Unique d'insertion (BUI) en milieu ouvert et milieu fermé.
- Le Programme Passage.

DISPOSITIF HÉBERGEMENT LOGEMENT SORTANTS DE PRISON

Sur orientation des SPIP, l'équipe intervient auprès des personnes détenues au sein des Maisons d'Arrêt de Lyon-Corbas et de Villefranche-sur-Saône en préparation de leur fin de peine. L'accompagnement est également poursuivi hors détention pour certains détenus.

448 personnes ont été suivies en 2022 dont 343 nouvelles personnes détenues.

En majorité, il s'agit de jeunes hommes incarcérés pour de courtes peines, sans ressources ni logement et souvent dans des situations familiales complexes. 1/3 d'entre eux présente une pathologie mentale.

Les actions suivantes ont été conduites sur l'année :

- Information des détenus sur l'accès à un logement/hébergement.
- Actualisation des situations : domiciliation administrative, titres d'identité.
- Évaluation des situations et demandes de logement/hébergement en lien avec la Maison de la Veille Sociale et/ou avec les autres dispositifs.
- Accompagnement vers le logement pour les personnes en semi-liberté ou sorties de détention.

ADRESSE DU SERVICE

24 rue du Colombier
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes détenues, sortantes de prison et/ou sous main de justice.

DISPOSITIF PLACEMENT EXTÉRIEUR

Le dispositif Placement Extérieur (PE) est un aménagement de peine sous écrou. Il permet à une personne condamnée de bénéficier d'un régime de détention l'autorisant à quitter l'établissement pénitentiaire afin d'exercer une activité professionnelle, de suivre une formation professionnelle, de bénéficier d'un traitement médical ou de s'investir dans tout autre projet d'insertion ou de réinsertion de nature à prévenir les risques de récidive.

Une convention avec le SPIP du Rhône prévoit la prise en charge de **30 mesures de PE** :

- Le PE avec hébergement en collaboration avec le CHRS Centre Feydel Liotard sur la Métropole de Lyon (13 places) et le CHRS Safran à Villefranche-sur-Saône (2 places).
- Le PE à domicile (PEI) avec accompagnement renforcé au domicile de la personne (15 places).

Au total, **46 mesures** ont été réalisées (17 en PE et 29 en PEI) :

- Sur les 46 personnes accompagnées, 42 sont des hommes et 4 sont des femmes (âgés de 25 à 55 ans). 28 sont condamnés libres et 18 sont condamnés incarcérés dont 1 condamné détenu en Centre de Semi-Liberté.
- 34 personnes sont entrées dans le dispositif et 32 en sont sorties (29 personnes sont allées au bout de leur mesure sans incident).
- La durée moyenne de prise en charge est d'environ 5 mois.

Sur l'année, **6 059 journées d'accompagnement** ont été réalisées.

PROGRAMME PASSAGE

Le Programme Passage propose un accompagnement vers et dans le logement en sortie de détention ou de maintien du logement pendant la détention.

Les personnes sont orientées par le Centre de Semi-Liberté, le Groupe pour l'Emploi des Probationnaires, le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes de Lyon et le SPIP en milieu ouvert. Les personnes peuvent également formuler une demande directement auprès de l'équipe du programme.

En 2022, **32 personnes** ont été accompagnées (27 hommes et 5 femmes) âgées en moyenne de 41 ans. Les personnes disposent de ressources stables qui facilitent l'accès au logement. La majorité (27 personnes) a pu accéder à un logement :

- 14 en baux directs.
- 10 en baux glissants.
- 3 en sous-location.

BUREAU UNIQUE D'INSERTION

Sur prescription du SPIP, le BUI est intervenu en milieu fermé et en milieu ouvert auprès :

- **566 personnes** détenues (525 hommes et 41 femmes) à la Maison d'Arrêt Lyon Corbas (MALC) et à au Centre Pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône.
- **67 personnes** effectuant une courte peine en aménagement ou bénéficiant d'une semi-liberté inférieure à 6 mois ou d'une libération conditionnelle au Centre de Semi-Liberté de Lyon et depuis le 02/11/2022 au quartier de Semi-liberté de Villefranche-sur-Saône.

Les actions du BUI en milieu fermé constituent la plus grande partie de l'activité du BUI.

- À la MALC : 79 demi-journées de permanences ont été assurées, 174 personnes nouvelles ont été orientées et suivies, 175 dossiers ont été finalisés avec une sortie des personnes du dispositif.

En outre, l'accompagnement a permis de réaliser : 110 Cartes Nationales d'Identité, 54 maintiens (ou suspensions) du Revenu de Solidarité Active/Aide Personnalisée au Logement ; 24 ouvertures de droits à la Complémentaire Santé Solidaire et déclaration de perte de carte Vitale ; 2 maintiens de la domiciliation institutionnelle des personnes ; 28 situations fiscales actualisées.

Un travail a également été mené pour favoriser le vote en détention en vue des élections présidentielles et législatives.

- Au Centre Pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône : 66 demi-journées de permanences ont été assurées, 164 personnes nouvelles ont été orientées et suivies, 85 dossiers ont été finalisés et 85 personnes sont sorties du dispositif.

Les actions du BUI en milieu ouvert ont permis aux personnes de bénéficier d'un accompagnement pour l'accès/le maintien des droits premiers et prévenir les situations de rupture liées à la sortie. L'équipe a assuré un accompagnement global aux démarches : 24 domiciliations ; 21 actualisations et/ou demandes de RSA ; 31 dossiers de compléments santé ; 21 demandes de Carte Nationale d'Identité ; 32 situations fiscales actualisées ; 3 accompagnements Pôle Emploi.



LE CÈDRE



MISSIONS

Le Cèdre est une pension de famille de 27 places qui dispose de 25 studios avec pour missions de :

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- **28 ménages** ont été pris en charge en 2022 :
 - 30 personnes (17 hommes et 13 femmes) dont la majorité a moins de 60 ans.
 - 62 % disposent d'une mesure de protection.
 - Les personnes sont, en majorité, sans activité et bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé et elles sont suivies par un service spécialisé de psychiatrie.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 4 personnes.
- Sorties : 2 personnes dont une en logement ordinaire et l'autre suite à un décès.
- Durée moyenne de séjour des présents : 65 mois.



ADRESSE DU SERVICE

22 rue de l'Égalité
69800 Saint-Priest

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'isolement ou de difficultés sociales/psychiques.



RÉALISATIONS

- Entretien de liens de proximité et d'échanges au sein de la pension de famille et son environnement pour lutter contre l'isolement des résidents.
- Suivi et coordination pour accompagner les résidents auprès des partenaires sur le territoire : services sociaux de droit commun, dispositifs d'accès aux soins et structures liées à la santé mentale, services liés à l'insertion professionnelle, centres sociaux de Saint-Priest, Groupe d'Entraide Mutuelle de Saint-Priest, etc.
- Organisation d'actions collectives avec plus de 200 temps collectifs organisés sur l'année :
 - 143 activités collectives assurées par l'équipe : confection de produits naturels, ateliers bien-être, club cinéma, ateliers bijoux, rénovation du salon de vie, jardinage, ateliers marché de Noël...
 - 40 activités collectives animées par des intervenants externes et des partenaires : création de nichoir avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, gymnastique douce avec l'association Siel Bleu, séances socio-esthétiques avec l'association Café des Femmes, remise en selle avec La maison du vélo de Saint-Priest, atelier cuisine avec l'association Récup et Gamelle, sensibilisation avec le Centre de Planification et d'Éducation Familiale, ateliers sur les addictions avec l'association France Addiction...
 - 26 repas collectifs : repas « comme à la maison » tous les 15 jours et journées festives...
 - 1 intervenant extérieur régulier : « Les demoiz'elles » qui propose un service de coupe de cheveux.
 - 1 bénévole qui anime de façon hebdomadaire un atelier numérique.

LA STATION



MISSIONS

La Station est un service qui regroupe deux Centres d'Hébergement d'Urgence (CHU) situés dans le 3^e arrondissement de Lyon :

- Un CHU de 52 places - La Station Rockefeller.
- Un CHU de 40 places - La Station Milan (ouvert en juillet 2022).

Le service a pour missions de :

- Offrir un lieu de vie stable et sécurisant aux jeunes accueillis.
- Soutenir les jeunes dans leurs démarches avec une priorité à la santé, à l'accès à la scolarité et à la formation.
- Construire un ancrage citoyen pour lutter contre l'isolement en lien avec la société civile.
- Favoriser l'émancipation individuelle et collective et l'autonomisation des jeunes accueillis.

Au total, **178 jeunes** ont été accueillis à La Station Rockefeller et à La Station Milan.

DONNÉES CHIFFRÉES/LA STATION ROCKFELLER

- **123 jeunes** ont été pris en charge en 2022.
- 46 jeunes étaient hébergés au 01/01/2022 et 77 nouveaux jeunes ont été accueillis au cours de l'année.
- 79 jeunes ont quitté La Station dont :
 - 50 jeunes pour un logement adapté (les jeunes reconnus mineurs par le juge sont orientés par la MEOMIE vers une structure Aide Sociale à l'Enfance adaptée).
 - 4 jeunes ont été exclus et 15 jeunes sont partis volontairement.
 - 9 jeunes ont atteint la majorité et se sont vu notifier une fin de prise en charge.
 - 1 jeune est sorti pour raison médicale.
- 80 % des jeunes accueillis sont reconnus mineurs par le juge des enfants.
- Durée moyenne de séjour des présents : 4,7 mois.

DONNÉES CHIFFRÉES/LA STATION MILAN

- **55 jeunes** ont été pris en charge en 2022.
- 24 jeunes ont quitté La Station Milan dont 22 jeunes reconnus mineurs et 2 jeunes partis volontairement.



ADRESSE DU SERVICE

85 avenue Rockefeller
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des jeunes migrants isolés en attente de reconnaissance de leur minorité.

RÉALISATIONS

- Réponse aux besoins essentiels : livraison de colis alimentaires et distribution de chèques mensuels à hauteur de 50 euros par personne.
- Soutien dans l'accès aux droits et accompagnement dans les démarches administratives (scolarité, santé, aides sociales, dossiers de régularisation).
- Soutien à la santé comprenant 3 volets (Santé et prévention des risques/Éducation et insertion/Sensibilisation aux enjeux de santé publique) notamment :
 - 178 vaccinations obligatoires au CDHS et dépistage des maladies.
 - 360 accompagnements physiques vers un professionnel de santé.
 - 60 % des jeunes ont été reçus par un médecin bénévole.
- Mobilisation de l'équipe pour préparer l'accueil des jeunes et l'ouverture de La Station Milan :
 - Réalisation de 130 diagnostics sociaux au squat du Chemineur et gymnase Dargent.
 - Aménagement et organisation des appartements et des bureaux.
- Partenariat avec l'association TRACES pour la réalisation d'un film par 6 jeunes.
- Participation à l'organisation de l'événement « Station to Station » en octobre 2022 à la Maison pour tous des Rancy avec la Fondation Abbé Pierre et le collectif TRACES afin de restituer au public les différents projets d'expression réalisés par les jeunes des deux STATIONS au cours de l'année :
 - Enregistrement d'une émission de radio diffusée par « Radio Canut » avec le collectif ITEM.
 - Réalisation d'un fanzine en collaboration avec le photographe Bertrand Gaudillère.
 - Réalisation d'un 2^e film par 7 jeunes.
- Enfin, un **dispositif expérimental S2S** financé par la Fondation Abbé Pierre a été mis en place pour 1 an (octobre 2022-octobre 2023). Il propose un hébergement à 9 jeunes majeurs en colocation dans 2 appartements mis à disposition par ICF à Oullins et Lyon 3^e. S2S vient en relais aux dispositifs existants pour des jeunes de 18 ans qui n'ont pas été reconnus mineurs devant le juge et qui sont en formation.

RÉSIDENCE

ADRESSE DU SERVICE

30 rue du Pré Gaudry
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de précarité et de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement.



MISSIONS

Le service Résidence accompagne dans un parcours d'insertion par le logement des personnes en situation de précarité sur la Métropole de Lyon. Le service assure deux principales missions : la gestion de logements temporaires et l'accompagnement social de personnes rencontrant des difficultés en matière de logement (recherche, accès, maintien).

RÉALISATIONS

LA GESTION LOCATIVE D'UN PARC DE LOGEMENTS TEMPORAIRES OU EN SOUS-LOCATION

Le service gère un parc de logements en sous-location composé de **104 logements** au 31/12/2022, loués auprès de bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Alliade Habitat, Dynacités, 3F, Batigère, Est Métropole Habitat, CDC Habitat, IRA 3 F, ICF Habitat...).

- 62 logements sont conventionnés en ALT (Allocation Logement Temporaire).
- 7 logements en IML (Inter Médiation locative).
- 35 logements sont gérés en baux glissants.

Au cours de l'année, **235 personnes (120 ménages)** ont été pris en charge dans des logements ALT, IML, Baux glissants dont 125 adultes et 110 enfants.

Parmi les 120 ménages accompagnés, on distingue 64 personnes isolées, 39 familles monoparentales, 17 couples.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 20 ménages.
- Sorties : 15 ménages dont 13 en logement ordinaire.
- Durée moyenne de séjour des présents : 13 mois.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement social s'appuie sur différents dispositifs et comporte plusieurs volets :

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DE MÉNAGES ÉPROUVANT DES DIFFICULTÉS DE LOGEMENT

- 161 ménages (dont 120 ménages accompagnés dans le parc des 104 logements) ont été accompagnés :
 - 82 ménages ont bénéficié de mesures d'Accompagnement Social Lié au logement (A.S.L.L.).
 - 17 ménages ont bénéficié de mesures d'accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL).
 - 18 ménages ont été accompagnés dans le cadre de partenariats avec Entre2Toits, Forum réfugiés et Alliade Habitat.

- 44 ménages ont été accompagnés dans la recherche d'un logement ou d'un hébergement dans le cadre du Revenu de Solidarité Active (RSA).

LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

- La prévention des expulsions implique un diagnostic de la situation et un accompagnement pour résoudre les problèmes rencontrés liés à la procédure d'expulsion.
- 67 ménages ont été accompagnés (contre 40 en 2021) :
 - 42 ménages ont bénéficié d'un diagnostic social et financier en vue de leur audience devant le Juge des Expulsions.
 - 9 diagnostics réalisés dans le cadre des sous-commissions CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives) de Lyon 7^e/Lyon 8^e.
 - 16 ménages accompagnés dans le cadre du programme « Logement d'Abord » de prévention des expulsions avec un « Bail de Sauvegarde ». Parmi eux, 7 ménages ont vu leur situation se stabiliser.

L'HÉBERGEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES (LA CLAIRIÈRE)

- En lien avec le service Info-Droits-Victimes et différents partenaires spécialisés, le dispositif « La Clairière » assure des fonctions d'hébergement et d'accompagnement pour des femmes victimes de violences conjugales afin de les mettre en sécurité, soutenir leur insertion et la normalisation du quotidien des enfants.
- Le dispositif La Clairière dispose de **11 logements** meublés et équipés :
 - 5 logements mis à disposition par la Ville de Lyon.
 - 4 logements mis à disposition par la Fondation Abbé Pierre à Rillieux-La-Pape, Caluire-et-Cuire et Tassin-La-Demi-Lune.
 - 2 logements loués auprès de Batigère à Saint-Fons.
- **13 ménages** ont été accompagnés (13 femmes et 17 enfants). 5 ménages (13 personnes) sont entrés dans le dispositif et 4 ménages (9 personnes) en sont sortis.
- Les femmes accueillies ont quitté le domicile conjugal depuis plusieurs mois et ont ensuite vécu dans des hébergements temporaires ou précaires. L'entrée dans les logements de La Clairière est associée pour elles à un premier logement à partir duquel elles peuvent imaginer un avenir, un point d'ancrage à leur reconstruction et à celle de leurs enfants.

L'ÉCLAIRCIE

ADRESSE DU SERVICE

26 rue Garibaldi
69800 Saint-Priest

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes seules (avec ou sans enfants) en situation de précarité, de vulnérabilité et de violence.



MISSIONS

L'Éclaircie est un centre d'hébergement de 38 places qui a pour missions de :

- Proposer un lieu sécurisant permettant aux femmes et aux enfants de retrouver une sérénité et de réfléchir à leur projet de vie.
- Accompagner l'accès.
- Accompagner dans l'accès à un logement autonome ou à toute autre solution.
- Développer les fonctions parentales.
- Promouvoir des actions par la médiation artistique afin de valoriser l'image des femmes et leur permettre de retrouver confiance en elles.

PUBLIC

En 2022, **30 ménages** ont été pris en charge soit 64 personnes : 29 femmes et 35 enfants dont 11 de moins de 3 ans.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 10 nouveaux ménages (20 personnes).
- Sorties : 10 ménages soit 26 personnes ont accédé à un logement.
- Durée moyenne de séjour des présents : 16 mois.

RÉALISATIONS

- L'accompagnement a mis l'accent sur :
 - Le développement psychomoteur et affectif des bébés en lien avec le CMP avec l'action « Le temps d'un jeu » proposée une fois par mois.
 - Un travail pour améliorer l'orientation des femmes et enfants victimes de violences intrafamiliales en partenariat avec le centre de psycho-traumatologie d'HEH et l'équipe mobile du Vinatier qui réalisent des expertises médicales.
- De nouvelles collaborations se sont développées :
 - 5 ateliers avec l'association « Sens et Savoir » ont été organisés en lien avec l'alimentation et l'activité physique.
 - Des activités ont été proposées avec le centre social « Les Oliviers » de Saint-Priest.
 - Des projets avec d'autres services du MAS ont été réalisés : sorties, marches, journée vide dressing.
- Des travaux ont été réalisés avec les femmes accueillies pour améliorer le cadre de vie :
 - Peinture et ameublement de la salle à manger collective.
 - Rénovation des chambres de la structure collective ainsi que deux logements en diffus.



- L'action « l'heure du conte » regroupe des séances de lecture, de création de contes et d'écriture de livre pour enfants en partenariat avec le Pôle Enfance Famille. 40 séances ont été organisées sur l'année réunissant 12 à 20 participants (dont 3 à 4 familles du quartier de la FOL 69 en lien avec la compagnie Lien Théâtre). Ces actions permettent de soutenir le lien parent enfant et susciter la parole des enfants.
- Enfin, 5 femmes ont intégré l'équipe du spectacle « RESPIRS » en lien avec Le lien Théâtre. Cinq représentations ont eu lieu, notamment dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes.

MAISON SIMONE VEIL

La Maison Simone Veil est un dispositif porté par le CCAS de Saint-Priest et confié en gestion à l'Éclaircie - Le MAS, depuis novembre 2019. Ce dispositif héberge et accompagne des femmes et leur(s) enfant(s) victimes de violences conjugales, au sein d'une maison d'habitation située à Saint Priest et qui dispose de deux logements.

En 2022, **3 familles** (8 personnes) ont été prises en charge. Une famille de deux personnes est sortie du dispositif, relogée et une nouvelle famille a été accueillie.

La Maison Simone Veil propose une vie autonome au sein d'une maison et assure un accompagnement visant principalement à la restauration des capacités physiques et psychiques, la reconstruction personnelle et sociale ainsi que l'autonomie financière. L'Éclaircie travaille en lien étroit avec le service Info-Droits-Victimes pour assurer l'accompagnement juridique et psychologique.



OLYMPE



MISSIONS

Olympe est un service du MAS qui comprend :

- Un centre d'hébergement pour des femmes victimes de violences d'une capacité de 23 places.
- Un dispositif d'hébergement et d'accompagnement en diffus (16 logements) pouvant accueillir 45 femmes seules ou avec enfants.

Les missions du service sont :

- L'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement des femmes et de leurs enfants.
- L'accès aux droits sociaux et juridiques.
- La restauration des capacités d'autonomie et d'insertion.
- La protection des enfants et la normalisation de leur quotidien.

PUBLIC

Olympe accueille et accompagne :

- Des femmes qui ont quitté le domicile conjugal ou familial pour des faits de violences,
- Des femmes qui sortent d'une prise en charge à l'hôtel ou en hébergement d'urgence suite à une mise à l'abri.

DONNÉES CHIFFRÉES/CENTRE D'HÉBERGEMENT

– 19 ménages soit 43 personnes (20 femmes adultes et 23 enfants) ont été accueillis. Parmi ces ménages, 4 femmes sont isolées et 15 familles sont mono-parentales.

Entrées/sorties :

- Entrées : 10 ménages (22 personnes).
- Sorties : 9 ménages (19 personnes)/14 personnes en logement ordinaire et 5 en logement adapté.
- Durée moyenne de séjour des présents : 9 mois.

DONNÉES CHIFFRÉES/LOGEMENTS DIFFUS

– 22 ménages soit 54 personnes (25 adultes et 29 enfants dont 9 ont moins de 3 ans) ont été accueillis.

Entrées/sorties :

- Entrées : 11 ménages (30 personnes).
- Sorties : 8 ménages (16 personnes)/15 personnes en logement ordinaire et 1 en logement adapté.
- Durée moyenne des séjours des présents : 8 mois.

ADRESSE DU SERVICE

Lieu dont l'adresse doit rester confidentielle.

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité ou victimes de violences conjugales ou intrafamiliales.



RÉALISATIONS

- Accueil et accompagnement social : accès aux droits sociaux et à la santé, protection de l'enfance, relogement, insertion professionnelle, lutte contre l'isolement.
- Accompagnement juridique : séparation ou divorce, référé devant le Juge aux Affaires Familiales, plaintes pénales, droit de visite/hébergement.. Un travail de proximité avec le service Info-Droits-Victimes est réalisé.
- Soutien psychologique et suivi post traumatique en lien notamment avec le Cabinet de Psycho Traumatologie et de Victimologie et le Centre de Planification d'Éducation Familiale.
- Appui d'une équipe mobile du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Lyon Presqu'île.
- Soutien à la parentalité : des ateliers mensuels ont été proposés aux mamans coanimés avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé.
- Participation à la journée du 8 mars et du 25 novembre : animation d'un atelier, avec Info-Droits-Victimes, sur le parcours d'une mère victime de violences conjugales et d'un atelier, avec la mairie de Grigny, pour aider les femmes à gérer les stress post-traumatiques et le manque de sécurité.
- Renforcement du pouvoir d'agir et mise en place du groupe « Agir en capacité - Indépendance d'Elles » animé par L'Habitat dans tous ses États. 10 séances ont réuni le groupe sur l'année. Chaque participante a pu s'exprimer, trouver sa place et avancer vers un but commun, faire émerger des compétences et valoriser d'autres identités pour les femmes victimes.

LA BASE



MISSIONS

La Base est un Centre d'Hébergement d'Urgence de 51 places (Tiny House), ouvert le 01/03/2021, à la demande de La Métropole de Lyon, qui a pour missions de :

- Assurer aux résidentes une mise à l'abri garantissant un hébergement et une sécurité physique, sociale, alimentaire, financière, etc.
- Informer, accompagner et orienter les personnes pour garantir l'accès aux droits fondamentaux, droits sociaux, dispositifs de droits communs.
- Favoriser le pouvoir d'agir et l'émancipation des personnes accueillies dans la prise en compte du parcours de vie, de l'accès à la citoyenneté.
- Créer un cadre propice à l'exercice de la parentalité et à l'épanouissement de l'enfant.

PUBLIC

– La Base a accueilli **72 personnes** dont **25 femmes** (de moins de 38 ans) et **47 enfants**.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 26 personnes dont 18 enfants.
- Sorties : 25 personnes dont 16 enfants (13 personnes en logement adapté et 12 personnes en logement ordinaire).
- Durée moyenne de séjour des présents : 13,8 mois.

RÉALISATIONS

- Amélioration du cadre de vie : végétalisation, création d'une aire de jeux et zone d'ombrage en lien avec le Collectif Pourquoi Pas, les résidentes et Pépins Productions.
- Mise en place de visites techniques dans chaque logement une fois par trimestre et temps mensuel consacré à l'entretien du site par les résidentes.
- Poursuite des actions autour de la parentalité :
 - Formation des professionnelles autour de la



ADRESSE DU SERVICE

195 Avenue Léon Blum
69100 Villeurbanne

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes avec enfants de moins de 3 ans en situation de précarité identifiées comme relevant de la protection de l'enfance et précédemment mises à l'abri à l'hôtel.



- promotion du bien-être des enfants de 0 à 6 ans.
- Accueil jeu mère-enfant animé par une stagiaire en psychologie.
- Mise en place de 6 ateliers sur le bien-être animés par l'association Sens et Savoir.
- Organisation de 6 ateliers de soutien à la parentalité avec l'association Concilia'Bulles qui met en œuvre le programme canadien « Y'a personne de parfait » (Y'APP) basé sur une logique d'apprentissage par le partage d'expériences des parents. 11 résidentes ont participé à cette action avec des retours très positifs : échanges et conseils sur les difficultés rencontrées en tant que mère, entraide et conseil.
- Intégration du réseau « pôle petite enfance et parentalité » de Villeurbanne.
- Participation à la collecte nationale de la Banque Alimentaire avec la mobilisation de 8 résidentes.
- Rencontres avec les autres services du MAS pour croiser les pratiques professionnelles (L'Éclaircie, Olympe, La Magena, Les Maisons, Péniche Accueil, L'Avancée).
- Développement de liens partenariaux de proximité avec la Maison Sésame qui propose différentes activités (couture, français...) et intervention du Secours Catholique pour un atelier cuisine.
- Déploiement du poste d'animation et mobilisation du public : repas partagés, activités collectives entre résidentes ou entre enfants appuyés sur un travail de recueil des besoins.
- Organisation, le 01/03, d'un événement pour clôturer la journée organisée par la Métropole de Lyon dans le cadre de la Présidence de l'Union Européenne « Lutte contre le sans-abrisme : la parole aux territoires » avec le soutien de la ville de Villeurbanne.



LA MAGENA



MISSIONS

Le service La MAGENA est un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) d'une capacité de 100 places :

- 22 places en collectif ouvertes en janvier 2022 (adresse confidentielle).
- 78 places en collectif et diffus situées à Champagne-au-Mont-d'Or, Villeurbanne, Rillieux-la-Pape, Écully et Caluire-et-Cuire.

Le service a pour missions de :

- Mettre à la disposition des résidents un hébergement leur permettant une mise à l'abri et d'être en sécurité.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une prestation alimentaire.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.
- Favoriser les liens des personnes avec la société et les accompagner dans leur vie sociale.

PUBLIC

DONNÉES CHIFFRÉES/LA MAGENA COLLECTIF ET DIFFUS

Le CHU accueille des femmes seules et des couples avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité :

- 35 ménages ont été accueillis soit **92 personnes** (39 adultes et 53 enfants dont 14 ont moins de 3 ans). 65 % des ménages sont sans ressources.
- 23 ménages sont des familles monoparentales ; 8 ménages sont des personnes seules ; 4 ménages sont des couples avec enfants.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 7 ménages (20 personnes).
- Sorties : 3 ménages (10 personnes) relogés en logement ordinaire.
- Durée moyenne de séjour des présents : 32 mois.

DONNÉES CHIFFRÉES/LA MAGENA FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Le CHU accueille des femmes seules ou des familles mono-parentales victimes de violences conjugales :

- 16 ménages ont été accueillis soit **25 personnes** (16 femmes et 19 enfants). 50 % des ménages accueillis sont sans ressources.
- Parmi les 16 ménages accueillis, 13 ménages sont des familles monoparentales et 3 ménages sont isolés.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 16 ménages (35 personnes).
- Sorties : 8 ménages (16 personnes) dont 3 ménages (6 personnes) relogés dans un logement ordinaire et 5 ménages (10 personnes) dans un logement adapté.
- Durée moyenne de séjour des présents : 6,3 mois.

ADRESSE DU SERVICE

30 rue de la Mairie
69410 Champagne-au-Mont-d'Or

PERSONNES ACCUEILLIES

Des femmes isolées, des couples avec ou sans enfants, des femmes victimes de violences, en situation de vulnérabilité et de précarité.



RÉALISATIONS

- Installation du service et des bureaux de l'équipe dans de nouveaux locaux ainsi que le service Veille de Nuit.
- Couverture des besoins primaires : hébergement, alimentation, aides financières.
- Réalisation de travaux pour améliorer les conditions d'accueil et d'habitat dans les collectifs.
- Mise en œuvre de l'accompagnement social : accès à la protection sociale et aux droits sociaux ; accès à un droit au séjour ; accès à l'insertion notamment socio-professionnelle et à l'intégration ; accompagnement à la parentalité ; soutien renforcé auprès des enfants (suivi scolaire, liens avec les écoles).
- Développement des initiatives et des partenariats sur les territoires :
 - Création et entretien des liens avec les mairies, MDM, centres sociaux, écoles, crèches, associations locales, acteurs de la santé...
 - Par ailleurs, des partenariats ont été initiés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes accueillies notamment avec le CIDFF Rhône-Arc Alpin, VIFFIL, la Maison du Droit et de la Justice, Gynécologie Sans Frontières, Envie Rhône, le Foyer Notre Dame des Sans Abris, Interface SDF, Entourage, Adopte une Asso...
- Des actions collectives ont été organisées tout au long de l'année (théâtre forum, braderie, repas collectif).

LES MAISONS



MISSIONS

Le service LES MAISONS est un Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) de 113 places situées à la Mulatière, à Saint-Genis-Laval et dans d'autres communes de la Métropole de Lyon, qui a pour missions de :

- Mettre à la disposition des résidents un hébergement leur permettant une mise à l'abri et d'être en sécurité.
- Veiller à ce que les résidents aient accès à une prestation alimentaire.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les résidents dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.
- Favoriser les liens des personnes avec la société et les accompagner dans leur vie sociale.

PUBLIC

- Le public accueilli est majoritairement issu de la demande d'asile dont il est débouté.
- Les personnes ont des parcours de vie difficiles : victimes de violences, victimes de discriminations et de persécutions dans le pays d'origine, graves problèmes de santé, en errance administrative (absence d'État Civil).
- **42 ménages** ont été pris en charge :
 - **129 personnes** (70 adultes et 59 enfants dont 12 ont moins de 3 ans).
 - 21 couples, 12 familles monoparentales et 9 ménages isolés.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 5 ménages (17 personnes).
- Sorties : 5 ménages (19 personnes) dont 15 personnes relogées dans un logement ordinaire et 4 orientées vers un logement adapté.
- Durée moyenne de séjour des présents : 44 mois.



ADRESSE DU SERVICE

2 rue de Lattre de Tassigny
69350 La Mulatière

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées et des familles en situation de vulnérabilité et de précarité.



RÉALISATIONS

- Mise à l'abri des personnes et actions permettant l'appropriation d'un chez soi : les lieux de vie sont organisés pour qu'il y ait des espaces partagés et que chacun dispose d'une partie privative. Dans les sites collectifs, un accompagnement à la vie en collectivité est également assuré.
- Distribution de denrées alimentaires, octroi d'une aide financière mensuelle et aides matérielles.
- Actualisation du livret d'accueil.
- Accompagnement social des personnes qui comprend :
 - L'accès au droit au séjour, indispensable pour qu'une intégration soit possible.
 - L'accès aux soins, en particulier aux soins psychiques, pour les personnes touchées par des symptômes de stress post traumatiques suite à des violences.
 - La protection des enfants et l'accompagnement à la parentalité en lien avec les établissements scolaires, les crèches, etc.
 - Le soutien aux démarches liées à la recherche d'un emploi et d'un logement.
 - L'accompagnement à la vie sociale afin de rétablir des liens et de soutenir les personnes vers leur autonomie.
- Organisation du service : réalisation d'un diagnostic et mise en place de nouveaux outils et process.
- Renforcement des liens entre les résidents et ouverture sur l'extérieur : création de potagers dans les jardins des collectifs, construction de poulaillers, installation d'une aire de jeux pour les enfants, fête de Noël, Organisation d'un vide-dressing avec le service Olympe...
- Développement des liens sur le territoire avec le centre social de La Mulatière, la Banque Alimentaire, la ressourcerie Val'Trions à Ménival...

CELLULE HÔTEL



MISSIONS

Le MAS assure pour le compte de l'État le traitement de l'hébergement d'urgence à l'hôtel et la protection de ménages en situation de vulnérabilité.

Le dispositif hôtelier pérenne fonctionne en continu toute l'année et a géré environ 700 places en 2022. Des dispositifs complémentaires sont activés à certaines périodes en fonction des besoins et des demandes (capacités exceptionnelles, isolement sanitaire COVID, accueil des personnes déplacées d'Ukraine).

En 2022, 26 hôtels (dont 16 hors marché) ont été mobilisés pour ouvrir le nombre de places nécessaires.

Les missions du service sont de :

- Héberger à l'hôtel des personnes vulnérables sans domicile : Aide à l'entrée dans les lieux.
- Assurer une médiation avec les hôteliers : Captation de places et gestion des réservations.
- Proposer un accompagnement social et aider à la recherche de solutions de logement ou d'hébergement en lien avec les partenaires.

PUBLIC

- En 2022, **399 ménages (1 352 personnes)** ont été pris en charge. 761 sont des adultes (410 femmes et 351 hommes) et 591 enfants (dont 140 ont moins de 3 ans).
- Parmi les 399 ménages, on distingue :
 - 214 couples avec enfants et 87 familles monoparentales (1 176 personnes).
 - 63 personnes isolées.
 - 20 couples sans enfants.
 - 15 ménages en famille élargie (grands-parents, oncles et tantes).
- Près de la moitié des ménages sont déboutés et en demande de régularisation.
- 75 % des ménages sont sans ressources.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 236 ménages (791 personnes).
- Sorties : 134 ménages (409 personnes) dont 255 personnes vers un logement adapté et 93 personnes vers un logement ordinaire.
- Durée moyenne de séjour des sortants : 34 mois pour les places pérennes et 9 mois pour les dispositifs temporaires.

ADRESSE DU SERVICE

51 rue Louis Blanc
69006 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées et des couples avec ou sans enfants en situation de vulnérabilité et sans domicile.

RÉALISATIONS

- Gestion de l'offre d'hébergement hôtelier : réception des requêtes, captation des places, gestion des réservations, aide à l'entrée dans les lieux et à l'occupation, médiation entre les personnes hébergées et les hôteliers...).
- Aides mensuelles à l'alimentation et à l'hygiène sous la forme de chèques services d'une valeur de 55 euros par personne et par mois. En 2022, 11 511 chèquiers de chèques services ont été distribués. En moyenne sur l'année, cette aide concerne 335 ménages soit 960 personnes par mois.
- Mise en place du projet des « Cuisines partagées » porté avec les Escales Solidaires : souvent, les familles hébergées n'ont pas accès à une cuisine dans leur hôtel ni la possibilité de consommer sur place. Les cuisines partagées leur permettent de trouver un espace pour cuisiner et partager des repas en famille ou avec des proches.
- Accompagnement des personnes dans leurs démarches d'accès aux droits : domiciliation, scolarisation, insertion sociale et professionnelle, demandes de logement, demandes de titres de séjour et procédures de demandes d'asile.
- Relancement des actions santé avec les partenaires Gynécologie Sans Frontière, Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité et Bus Info Santé. Les personnes ont pu bénéficier d'un lieu d'écoute et d'orientation leur permettant de s'approprier leur parcours de soin et de santé.
- L'opération « Lutins » visant à offrir un cadeau pour chaque enfant à l'hôtel en fin d'année a été renouvelée. 270 jeux et jouets ont été distribués aux enfants de moins de 10 ans et 157 cartes cadeaux aux jeunes entre 10 et 18 ans.
- Mobilisation de l'équipe dans le cadre de l'ouverture de La CANTINA porté par le MAS au sein du tiers-lieu ARCHIPEL : recueil et analyse des besoins, participation des familles aux chantiers participatifs et aux missions de bénévolat proposées...

LA CANTINA



MISSIONS

L'Archipel est un tiers-lieu, né de la réponse conjointe de l'association Le MAS, les Camions du Cœur et la ville de Villeurbanne à un appel à projet de la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement).

Au sein d'Archipel, La Cantina est un service porté par Le MAS ouvert le 28/11/2022 qui dispose d'un espace de 250 m² composé de 3 cuisines partagées, d'une buanderie et d'un espace café pour accueillir des familles en situation de précarité hébergées à l'hôtel ou chez un tiers.

La CANTINA porte à travers ses actions les grands principes qui guident le projet Archipel :

- Lutter contre la précarité alimentaire de familles en situation d'hébergement d'urgence à l'hôtel ou chez des tiers, orientées par des partenaires associatifs et sociaux,
- Créer un lieu de convivialité et de mixité avec un café ouvert à tous, lieu trait d'union avec les habitants du quartier, les partenaires et la ville.
- Contribuer à une offre sociale large pour les publics et favoriser les coopérations entre les acteurs : permanences d'accès aux droits, rencontres partenaires, ateliers, informations collectives, consultations, etc.



ADRESSE DU SERVICE

172 B de la rue Anatole France
69100 Villeurbanne

PERSONNES ACCUEILLIES

Personnes hébergées à l'hôtel ou hébergées chez des tiers en précarité alimentaire et financière.



PUBLIC

Les femmes avec enfants en bas âge hébergées à l'hôtel sont majoritaires dans le public accueilli.

Sur le mois de décembre 2022 :

- 21 familles ont été accueillies (36 adultes et 40 enfants) dont 6 ménages monoparentaux.
- 3 familles sont venues une seule fois et les 18 autres sont venues entre 3 et 21 fois.
- 70 personnes ont utilisé les cuisines et 486 repas ont été préparés.
- 50 utilisations de la buanderie.
- 140 lessives effectuées.
- 332 passages dans l'espace café.
- 25 permanences mises en place.

RÉALISATIONS

- Une équipe de salariés et un réseau de bénévoles assurent le fonctionnement de La Cantina du mardi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 11h00 à 16h00.
- L'activité pendant le premier mois d'ouverture a été la suivante :
 - Mise en place de deux chantiers participatifs pour construire des mobiliers extérieurs.
 - Repas d'ouverture le 28/11 avec la participation de 35 personnes.
 - Organisation de 4 ateliers « arts plastiques » et « bricolage » le mercredi pour les enfants.
 - Atelier cuisine avec « La CLOCHE », acteur engagé dans la lutte contre les grandes exclusions.
 - Participation aux distributions des Camions du cœur/Restaurant du Cœur.
 - Lancement du projet de dessins avec E. PROST autour de l'accompagnement des personnes.



SAFRAN

Safran



Le CHRS SAFRAN, situé à Villefranche-Sur-Saône, dispose de 28 places (en collectif et en diffus) et il a pour missions de :

- Assurer l'accueil et l'hébergement des personnes.
- Accompagner et aider à l'insertion sociale des personnes.
- Permettre aux personnes de retrouver une autonomie.
- Préparer la sortie du CHRS.

PUBLIC

En 2022, **38 personnes** isolées rencontrant des difficultés importantes pour habiter dans un logement autonome ont été accueillies (8 femmes et 30 hommes).

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 12 personnes.
- Sorties : 13 personnes (6 vers un logement ordinaire, 5 vers un logement adapté et 2 fins de prises en charge pour violences).
- Durée moyenne de séjour des présents : 21 mois.

RÉALISATIONS

- Amélioration des conditions d'hébergement : rénovation des douches collectives, de plusieurs chambres et d'un logement ; achat d'un nouveau fourneau pour la cuisine...
- Accompagnement social global des personnes : accès aux droits, liens avec les acteurs sociaux et médico-sociaux, mobilisation des ressources des personnes pour les aider dans les différents domaines de la vie.
- Participation de 4 résidents à l'expérimentation d'un AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active) sur le territoire Rhône Nord permettant la valorisation et redynamisation des résidents sur une activité de construction de sapins de Noël à partir de palettes usagées.
- Mise en place d'un partenariat avec le CSAPA Jonathan d'OPPELIA : intervention deux fois par mois d'une infirmière et d'une psychologue pour prévenir et accompagner les addictions.
- Création d'un poste de pair-aidant en mars 2022

ADRESSE DU SERVICE

140 rue de Tarare
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'exclusion qui sortent d'hôpitaux psychiatriques ou d'incarcération et des personnes rencontrant des difficultés dans la recherche, l'accès ou le maintien en logement.



et échanges avec la plateforme régionale de Pair aidance portée par le relais Ozanam de Grenoble pour accompagner l'intégration de cette fonction au sein du CHRS.

- Mise en place d'activités collectives régulières (jeux de société, pâtisserie, couture, sport, sorties culturelles...).

LOGEMENT ACCOMPAGNÉ RHÔNE

logement



Le service Logement Accompagné Rhône a pour mission de :

- Soutenir l'accès ou le maintien en logement.
- Assurer un accompagnement social dans un parcours d'insertion.

PUBLIC

Toute mesure confondue, le service a réalisé 62 mesures pour **62 ménages** représentant **138 personnes**.

PERSONNES ACCUEILLIES DANS UN DISPOSITIF DE LOGEMENT OU HÉBERGEMENT

26 ménages ont été pris en charge soit **73 personnes** (20 femmes, 12 hommes et 41 enfants) :

- 14 ménages en famille monoparentale.
- 9 ménages isolés.
- 3 ménages en couple avec enfants.

Le nombre de familles monoparentales logées est important (54 % des situations). Cette proportion traduit les directives publiques visant à prendre en charge des victimes de violences conjugales. Sur 24 logements gérés en fin d'année, 9 logements sont réservés à ce public.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrés : 11 ménages (38 personnes).
- Sorties : 6 ménages (17 personnes) vers un logement ordinaire.



ADRESSE DU SERVICE

24 rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes isolées avec ou sans enfants en situation de précarité recherchant un logement adapté à leur situation.



PERSONNES ACCUEILLIES DANS UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SANS LOGEMENT OU HÉBERGEMENT

36 ménages ont été pris en charge soit **65 personnes**.

- 9 ménages (10 personnes) accompagnés en AVDL.
- 27 ménages (55 personnes) accompagnés au titre de l'ASLL.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrés : 20 ménages.
- Sorties : 11 ménages.

RÉALISATIONS

- Mise à disposition et gestion de 24 logements couvrant le territoire Beaujolais et des Monts et Coteaux du Lyonnais.
- Captation de 9 nouveaux logements ayant permis de développer l'accueil de femmes victimes de violences et embellissement de trois logements avec le soutien de l'Entreprise des Possibles.
- Mise en œuvre de l'accompagnement social afin de stabiliser la situation sociale, administrative et budgétaire des ménages pour leur permettre d'accéder ou de se maintenir en logement : accès et pérennisation des ressources financières ; documents administratifs pour les demandes de logement ; soutien à l'entrée dans le logement...

L'AVANCÉE

ADRESSE DU SERVICE

24 rue Roncevaux
69400 Villefranche-sur-Saône

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'Avancée est un service d'hébergement pour des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité constitué de **193 places** réparties comme suit :

- Un CHU 149 places :
 - 49 places en diffus/Villefranche-sur-Saône.
 - 30 places en diffus/Les deux Grôsnés dans le haut Beaujolais (ex Monsols).
 - 70 places en diffus/Belleville-en-Beaujolais.
- Un CHRS Urgence en diffus (21 places) à Villefranche-sur-Saône.
- Un CHRS Urgence et Insertion Mérard en collectif (23 places) à Villefranche-sur-Saône.

MISSIONS

- Mettre à l'abri des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.
- Veiller à assurer la satisfaction des besoins primaires des personnes.
- Proposer un accompagnement social global pour l'accès aux droits fondamentaux.
- Accompagner les personnes dans la gestion de leur quotidien et l'accès à plus d'autonomie.

PUBLIC

- **236 personnes** (56 ménages) ont été accueillies sur l'ensemble des sites soit **92 adultes** (57 femmes et 35 hommes) et **144 enfants** (dont 23 de moins de 3 ans).
- Parmi les 56 ménages accueillis, on compte :
 - 24 familles monoparentales.
 - 23 couples avec enfants.
 - 4 personnes isolées.
 - 4 familles élargies.
 - 1 couple sans enfants.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 27 personnes (8 ménages)
- Sorties : 37 personnes (11 ménages) dont 33 personnes vers un logement ordinaire.
- Durée moyenne de séjour des présents : 36 mois.



RÉALISATIONS

- Les personnes ont été accueillies et hébergées dans un habitat adapté et décent.
- Les aides alimentaires et financières ont permis de pallier aux premiers besoins des personnes.
- Un accompagnement social global a été mis en place pour favoriser l'accès aux droits des ménages, les liens avec les différents acteurs sociaux et médico sociaux, la mobilisation des ressources des personnes dans différents domaines de la vie (santé, emploi, parentalité, formation, droit au séjour, logement, liens sociaux).
- Une trentaine d'actions collectives communes aux différents sites ont été organisées.
- Des réalisations spécifiques à chaque site ont été, par ailleurs, mises en œuvre :

CHRS MÉRARD :

- Amélioration des locaux : équipement des logements, re-cloisonnement des espaces collectifs, embellissement.
- Création de nouveaux outils de suivi (répertoire, plan d'occupation des chambres, documents de suivi des ménages).
- Mise en place d'une action sur l'alimentation avec une nutritionniste de la Banque Alimentaire (animation d'un atelier, cuisine avec les résidents et partage de repas).
- Animation d'ateliers avec une école d'esthétique.
- Développement du partenariat (Banque alimentaire, Entourage, Programme de Réussite Éducative...)

CHU MONSOLS :

- Soutien aux devoirs et cours d'alphabétisation réalisés par deux bénévoles.
- Soutien à l'orientation des jeunes post 3^e.

CHU BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS :

- Des travaux pour améliorer les espaces extérieurs ont été réalisés (palissage, végétalisation, terrasse, cabane pour les enfants, jardinière...) ainsi que dans les bureaux occupés par l'équipe.
- Les actions de maintenance dans les logements ont été nombreuses pour garantir des conditions d'accueil dignes.
- Le partenariat avec le centre social s'est renforcé cette année avec l'inscription de plusieurs enfants à des temps d'animation périscolaire.
- 90 sapins ont été réalisés avec des personnes hébergées. Cette action, déclarée en atelier AAVA, a été encadrée et soutenue par les salariés du site avec une coopération globale du service.
- Un partenariat avec la Croix-Rouge pour des cours de français a été mis en place.

LES BRUYÈRES

ADRESSE DU SERVICE

119 route de Lacenas
69400 Gleizé

PERSONNES ACCUEILLIES

Des personnes en situation d'isolement ou de difficultés sociales ou psychiques.



MISSIONS

- Favoriser la stabilité, la sécurité et contribuer à l'accomplissement personnel des résidents.
- Lutter contre l'isolement des résidents en leur permettant de prendre place au sein d'une communauté.
- Développer leur autonomie et leur permettre de devenir des acteurs citoyens.

PUBLIC

- Des adultes vivant seuls ou en couple, sans enfant à charge et dont l'isolement relationnel et social représente l'une des difficultés centrales de leur parcours d'insertion. L'origine de cet isolement peut être d'ordre familial, social, psychosocial, économique et/ou lié à un handicap et/ou à la maladie.
- **27 ménages** ont été accompagnés en 2022.
- Les résidents bénéficient, en majorité, de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou d'une pension d'invalidité.

ENTRÉES/SORTIES

- Entrées : 4 personnes.
- Sorties : 4 personnes dont 3 personnes en logement adapté et 1 personne en logement ordinaire.
- Durée moyenne de séjour des présents : 56 mois.



RÉALISATIONS

- Poursuite du projet de jardin dans un souci écologique avec paillage et permaculture afin de faciliter l'entretien.
- Extension du poulailler existant avec l'utilisation nouvelle d'une caravane enjolivée par une peinture réalisée par un artiste.
- Reprise des sorties et des événements culturels et de loisirs : théâtre, cinéma, artothèque, balades, jeux de société ...
- Formation des résidents aux premiers secours en partenariat avec les pompiers de Villefranche-sur-Saône pour former les résidents aux premiers secours.
- Accueil d'un séminaire, en juillet 2022, réunissant l'ensemble des cadres de l'association Le MAS et participation importante des résidents à l'organisation.



AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION D'ADDICTION

Le MAS propose un accueil individuel et collectif aux personnes usagères de drogues ainsi qu'un soutien dans l'accès aux soins, aux droits, au logement et à l'insertion. Ces missions sont portées au-delà des murs par un important travail d'aller-vers couvrant le 3^e et 7^e arrondissement de Lyon et la ville de Villeurbanne.

L'association intervient, par ailleurs, en milieu festif dans une démarche de réduction des risques permettant d'atteindre un public souvent plus jeune et moins habitué des structures médico-sociales.

L'association dispose également d'un laboratoire d'analyse de drogues destiné aux personnes usagères de drogues et aux associations et services d'accompagnement de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Enfin, depuis octobre 2022, une équipe médico-sociale à destination des jeunes en errance intervient sur le secteur de la Guillotière dans le but de créer une alliance thérapeutique et une adhésion des jeunes aux dispositifs desquels ils dépendent.

À travers ces dispositifs, l'association produit et collabore à la production de connaissances autour des publics qu'elle accueille et de leurs consommations.

Le MAS travaille en étroite collaboration avec un ensemble d'acteurs afin de contribuer à une meilleure prise en charge des personnes en situation d'addiction (formations des professionnels, permanences...).

PAUSE DIABOLO
LABORATOIRE CCM
LIGNE 37

CHIFFRES CLÉS



531

personnes accueillies
924 personnes rencontrées en rue et **511** personnes lors des permanences au sein du secteur AHI



24 834

Stéribox livrés auprès de **20** pharmacies du programme PEKO



234

interventions de rue



65

Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) réalisés



25

formations dispensées auprès de différents partenaires



393

analyses CCM effectuées en lien avec **23** structures représentant plus de **100** collecteurs sur la région Auvergne Rhône-Alpes



79

permanences externes assurées auprès d'usagers



27

actions festives donnant lieu à plus de **7 000** contacts (dont 50 % de femmes) et à **998** entretiens poussés de RDR liés aux substances psychoactives et **1 162** en lien avec les pratiques sexuelles



84 700

seringues distribuées et **171 000** seringues récupérées

PAUSE DIABOLO

ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Tout public usager
de drogues.



Pause Diabolo est un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD).

Le CAARUD a pour mission de prévenir et de réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés aux consommations de produits psychoactifs.

Pause Diabolo propose :

- Un accueil anonyme et gratuit, sans jugement et confidentiel.
- Une écoute, du soutien et de l'information.
- Des conseils de réduction des risques et des dommages.
- Un accès au matériel de consommation à usage unique.
- Un accompagnement médicosocial et/ou orientations.
- Un accès à des soins infirmiers d'urgence.
- Des interventions externes de proximité dans la rue ou au sein de structures d'hébergement.
- Des actions de sensibilisation et des formations.
- Des interventions en milieu festif.
- Un travail d'information et de médiation auprès de la population.
- Une veille sanitaire et préventive autour des pratiques à risques des usagers.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- En 2022, **531 personnes** ont été accueillies en file active dont 79 % d'hommes avec une moyenne d'âge de 40 ans et 21 % de femmes avec une moyenne d'âge de 36 ans. **208 nouveaux usagers** ont été accueillis sur l'année.
- 84 700 seringues ont été distribuées et 171 000 seringues récupérées.
- 174 Kits Naloxone ont été distribués.
- 144 interventions de rue ont été réalisées.
- 472 actes infirmiers ont été dispensés.
- 65 Tests Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) ont permis de dépister 29 usagers du VHC et 36 du VIH.
- 24 834 kits Stéribox ont été livrés auprès de 20 pharmacies du programme PEKO (+ 15 %).
- Les 144 maraudes ont permis d'entrer en contact avec 884 nouvelles personnes.
- 27 actions festives donnant lieu à plus de 7 000 contacts (dont 50 % de femmes) ayant donné lieu à 998 entretiens poussés de RDR liés aux substances psychoactives et 1 162 en lien avec les pratiques sexuelles.

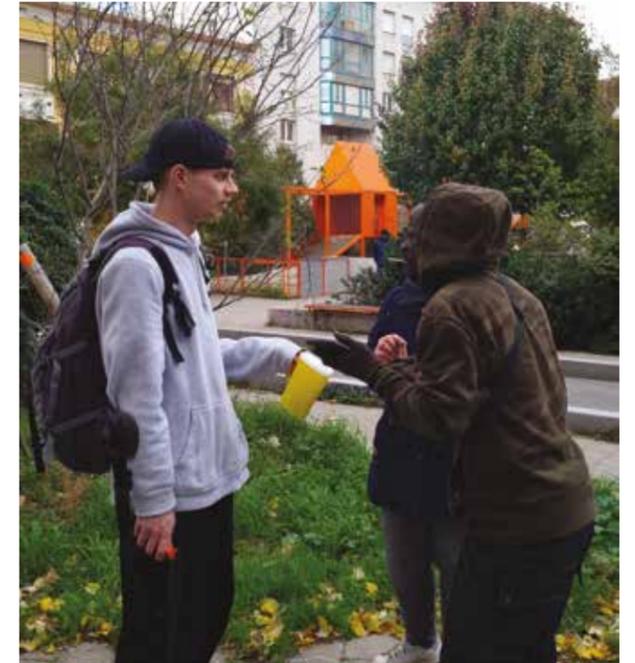
Les caractéristiques du public accueilli sont les suivantes :

- Les personnes accueillies sont majoritairement en situation de précarité. Elles vivent à la rue de manière permanente ou en alternance, en squat ou en structure d'hébergement temporaire.

- Les personnes accueillies sont poly-consommateurs et mélangent alcool, médicaments, stimulants, opiacés. Elles ont des dépendances tenaces aux produits psychotropes et certains présentent des troubles ou une maladie psychiatrique. De plus, la consommation d'héroïne a doublé en 2022 tandis que la buprénorphine a diminué de moitié. L'usage de la cocaïne continue à progresser (+ de 50 % des usagers).
- 10 % de la file active est représentée par des usagers chemsexuels. Le travail co-porté par l'ENIPSE (Équipe nationale d'intervention et prévention santé) à travers des permanences conjointes et des actions hors les murs ont entraîné une présence accrue de ce public.
- Le public festif est plus jeune et se situe dans un autre rapport à la consommation avec des consommations plus éparpillées et sont moins conscients des risques encourus lors de leurs usages.

Les actions suivantes ont notamment été conduites en 2022 :

- Les temps d'accueil ont maintenu sur l'année le même taux de fréquentation qu'en 2021. Plus de 4 000 passages ont été comptabilisés au sein de l'espace accueil et de repos et 3 865 passages pour la mise à disposition de nourriture et de boissons. Des temps conviviaux participatifs ont également été proposés.
- Un nombre important d'actes a été effectué auprès des usagers : plus de 4 000 actions de RDR liés à l'usage de drogues et à la sexualité, 3 657 actions en matière d'hygiène (nutrition, douches, machines à laver...), 519 démarches d'accès aux droits et de maintien, 472 soins infirmiers, 69 actes de dépistage et de vaccination....
- L'intervention autour des conduites addictives et de la réduction des risques au sein du secteur AHI a



été en nette croissance. 25 sessions de sensibilisation ont été réalisées ayant permis la formation de 191 professionnels, 15 bénévoles et 19 usagers.

Par ailleurs, 79 permanences au sein de différentes structures ont été assurées ayant permis d'entrer en contact avec 511 usagers (le double par rapport à 2021). Le CAARUD a également présenté son travail et ses modalités d'action dans le cadre du congrès national de la Fédération Addiction et a été publié dans plusieurs revues.

- Le travail de rue s'est poursuivi avec 144 maraudes (884 contacts) sur des territoires plus précis afin de s'inscrire dans un lien plus durable avec les usagers. De plus, un glissement s'est opéré sur les publics migrants de la Guillotière avec l'ouverture du service LIGNE 37.
- L'intervention en milieu festif a connu une importante croissance grâce à la consolidation des relations avec les organisateurs d'événements de la Métropole de Lyon. 27 interventions ont été réalisées en lien étroit avec les acteurs associatifs de santé communautaire.
- Le programme PEKO a continué à se développer avec 233 livraisons effectuées auprès de 20 pharmacies partenaires pour un total de 24 834 kits (+ 15 %) après une année 2021 qui avait déjà vu doubler la distribution en pharmacie. Par ailleurs, les pharmacies se sont montrées en demande de formation à la naloxone ou à l'usage de stérifiltre.



LABORATOIRE CCM



MISSIONS

Dans le cadre d'une coopération avec Médecins du Monde et la Fédération Addiction, Pause Diabolo a ouvert en 2018 un laboratoire d'analyse de drogues par Chromatographie sur Couche Mince (CCM).

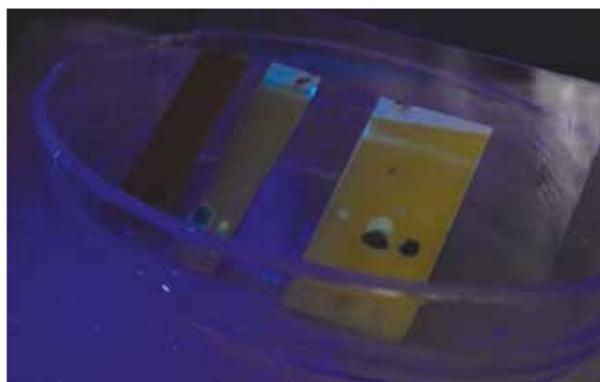
La CCM constitue une technique d'analyse et d'identification des produits contenus dans les échantillons avec des résultats rapides.

Le Laboratoire CCM est destiné aux usagers accueillis à Pause Diabolo et aux associations et services d'accompagnement la région Auvergne Rhône-Alpes.

Le laboratoire CCM pour missions de :

- Réduire les risques liés à l'usage de drogues.
- Analyser les produits contenus dans un échantillon et déterminer les molécules actives ainsi que les produits de coupe actifs.
- Ouvrir un dialogue avec les usagers sur leur consommation et leur apporter des informations utiles à leur santé.
- Permettre aux professionnels d'être informés des produits en circulation et de participer à une mission de veille sanitaire.

À compter de mars 2023, le laboratoire sera membre du Comité de Pilotage National du réseau « Analyse ton Prod » porté par la Fédération Addiction pour mener un travail d'étude à l'échelle nationale.



ADRESSE DU SERVICE

64 rue Villeroy
69003 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Tout public consommateur de drogues.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Depuis son ouverture en juin 2018, **1321 analyses CCM** ont été effectuées. En 2022, 393 analyses ont été réalisées dont 185 analyses pour PAUSE DIABOLO.
- 23 structures représentant plus de 100 collecteurs coopèrent avec PAUSE DIABOLO dans ce projet qui couvrent l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- D'autres actions ont été conduites sur l'année :
 - Le laboratoire a participé à une dizaine d'événements festifs où les usagers ont pu faire analyser leurs produits directement sur place. L'analyse agit comme levier en festif et permet de faciliter l'entrée en lien avec un public peu familier des établissements médico-sociaux.
 - Une étude sur la qualité de l'air a été réalisée par un cabinet spécialisé permettant des aménagements et des achats pour optimiser les conditions de sécurité.

LIGNE 37



MISSIONS

En phase expérimentale jusqu'au 30/09/2023, LIGNE 37 est un service médico-social créé en octobre 2022 géré par Le MAS en coopération avec les associations ALYNEA et CAPSO.

Son installation fait suite à un appel à manifestation d'intérêt regroupant l'État, La Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, l'Agence Régionale de Santé, le ministère de la Justice.

Une équipe mobile pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, psychologues, médecin, éducatrice PJJ, infirmière, coordinateur et médiatrice santé-pair) accompagne et oriente des jeunes en difficulté dans une approche globale :

- Soins et accès aux soins.
- Écoute et accompagnement en toute confidentialité.
- Orientation Hébergement.
- Soutien juridique.

Les missions du service sont les suivantes :

- Être présent sur le terrain afin de rattraper les jeunes : aller-vers les jeunes, emmener les jeunes vers le lieu de répit, vers le droit commun...
- Créer une alliance thérapeutique et une adhésion des jeunes.
- Préserver les qualités et les dynamiques du territoire de la Guillotière, éviter les phénomènes de repli et de fermeture et préserver des formes de vivre-ensemble.
- Offrir une pluralité de solutions en termes d'insertion répondant aux différents possibles (accès à la scolarisation, l'hébergement, le logement, la formation, la régularisation et l'accès au travail, à une activité...).

Afin d'accomplir ces missions, l'équipe intervient deux à trois fois par jour, de 11 heures 22 heures et 5 jours sur 7 sur la voie publique et dans des lieux plébiscités par les jeunes. Les actions mises en place ont été les suivantes :

- Assurer une présence quotidienne à des heures fixes dans l'espace public : aller vers, être identifié, accueillir, accompagner...
- Ajuster quotidiennement la présence et les passages en rue en fonction d'événements : briefing/débriefing.
- Identifier les besoins en favorisant l'émergence de demandes et en privilégiant la pluridisciplinarité interne et les regards croisés des partenaires associés.
- Assurer un pré-diagnostic médical en rue et proposer une consultation médicale en vue d'une possible orientation accompagnée et suivie.
- Assurer une sensibilisation liée aux addictions et à la réduction des risques.
- Identifier des troubles psychiques et proposer une consultation avec la psychologue du service.
- Repérer les phénomènes d'emprises psychologiques, alerter et prioriser leur prise en charge.

ADRESSE DU SERVICE

2 Rue Gilbert Dru
69007 Lyon

PERSONNES ACCUEILLIES

Tout mineur et jeunes adultes migrants en situation d'errance sur le territoire de Gabriel Péri et ses environs.



CHIFFRES ET RÉALISATIONS

- Préparer les orientations et assurer leur suivi en associant les structures concernées.
- Entre les premières tournées exploratoires mises en place le 17/10/2022 et le 31/12/2022, **42 jeunes** hommes ont été accueillis en file active :
 - 52 % sont âgés de 18 à 25 ans.
 - 38 % sont ou se déclarent mineur.
 - Une majorité du public provient du Maghreb.
 - 41 % du public ayant déclaré leur situation auprès du service sont sans droit au séjour ; 27 % ont une demande de régularisation administrative en cours de traitement ; 23 % présentent un titre de séjour en cours de validation ; 9 % sont enregistrés comme demandeurs d'asile.
 - L'absence d'abri ou la précarité de l'abri concerne plus de 73 % du public rencontré.
 - Les ressources de 25 % du public proviennent de la vente de produits psychoactifs qu'il consomme de manière inquiétante.
- Sur les **92 tournées** effectuées au cours de cette première période : 58 % ont eu lieu sur la place Gabriel Péri, 40 % sur la place Mazargan, 2 % sur la place Raspail.
- Les premières grandes tendances apparaissent comme suit :
 - L'écoute et les entretiens éducatifs représentent 38 % du temps de travail auprès des jeunes.
 - L'accès au soin et à la santé concernent 13 % des actions menées.
 - 12 % ont été consacrés à un physiquement vers un guichet, une structure, un partenaire.
 - Près de 10 % ont trait à des questions juridiques liées à un statut administratif compromis ou à la quête d'un statut administratif.
 - 6 % ont un rapport avec la situation judiciaire des usagers et en lien avec la P.J.J.
 - L'accès à un hébergement a concerné près de 7 % des actions conduites.

En lien avec les actions et besoins identifiés par les équipes de LIGNE 37 et de PAUSE DIABOLO, le projet DARJELY - Dispositif d'Accompagnement en Réseau pour l'accès au soin addictologique et psychiatrique des Jeunes migrants en Errance à Lyon, a été élaboré et retenu en 2022. Ce dispositif vise à coordonner la continuité de parcours de soin de ces publics en collaboration avec les services de protection de l'enfance, le Vinatier et les services spécialisés en addictologie.





AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'association Le MAS est l'actionnaire unique de l'Entreprise Adpatée (EA) L'ORANGERIE.

Les Entreprises Adaptées permettent à des personnes en situation de handicap d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités. Elles les accompagnent dans leur projet professionnel et peuvent être une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics.

Actrice de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire de Vaulx-en-Velin et de la Métropole de Lyon,

L'ORANGERIE porte, avec le soutien de l'Etat, une vocation économique et sociale en favorisant l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et éloignées du marché de l'emploi.

L'ORANGERIE

CHIFFRES CLÉS

1 864 K€
Chiffre d'affaires, en hausse de **18,71 %**

24
actions de formation réalisées pour **77 %** du personnel

67
personnes, effectif au 31/12/2022

44 %
des personnes en situation de handicap ont bénéficié d'un service social

72 %
du personnel est en situation de handicap et **76 %** pour les activités opérationnelles

300
clients



L'ORANGERIE

ADRESSE DU SERVICE
28, rue Pierre Mendès France
69120 Vaulx-en-Velin



PRÉSENTATION

L'ORANGERIE est une entreprise qui œuvre dans trois secteurs d'activités :

- L'entretien et l'aménagement des espaces verts.
- L'hygiène et la propreté.
- Les travaux multiservices.

Le management de l'entreprise s'appuie sur le développement de quatre valeurs déclinées au quotidien par l'ensemble du personnel :

- Respect.
- Bienveillance.
- Rigueur.
- Amélioration continue.

RÉALISATIONS

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 18,71 % par rapport 2021, L'ORANGERIE a réalisé une bonne performance économique en 2022.

Le chiffre d'affaires se répartit comme suit :

- Secteur entretien d'espaces verts : 50 %.
- Secteur hygiène et propreté : 40 %.
- Secteur multiservice : 10 %.

L'ORANGERIE a amélioré sa performance sociale car la hausse de son activité économique a permis d'augmenter les effectifs de 10 % par rapport à 2021 soit un effectif global au 31/12/2022 de 67 personnes pour 54,79 ETP dont 72 % étaient en situation de handicap.

En juin 2022, L'ORANGERIE a renouvelé sa certification MASE et a également réalisé d'importants travaux pour améliorer la sécurité et la qualité de vie au travail suite à une étude réalisée avec une conseillère en prévention des risques de la MSA et l'assistance d'une ergonome.



Ces travaux d'un montant de plus de 100 000 € ont commencé en septembre 2022 et se termineront en juin 2023. Ils permettront d'agrandir les vestiaires, d'installer une plateforme de stockage de 110 m², de moderniser les équipements de sécurité incendie, d'aménager le local maintenance avec du matériel plus performant, d'agrandir et de revoir la distribution des autres pièces de vie ...

Par ailleurs, d'importants investissements ont été réalisés dans le renouvellement du matériel de production avec l'acquisition dans le secteur espaces verts de matériel à batteries plus respectueux de l'environnement et dans le secteur hygiène et propreté avec du matériel plus ergonomique.



Tout au long de l'année, L'ORANGERIE a poursuivi le renforcement de l'encadrement de ses équipes de production avec la création de plusieurs postes de management de proximité.

L'ORANGERIE a fait appel aux services du cabinet EXEIS CONSEIL pour faire un état des lieux des forces et faiblesses de son organisation.

Cette analyse a permis de valider, en fin d'année, la création du poste de Responsable Ressources Humaines et Diversité et d'élaborer une feuille de route pour définir en collaboration avec l'association Le MAS les priorités à court et moyen terme 2023-2025.

Enfin, au 01/12/2022, L'ORANGERIE a vu l'évolution de sa forme juridique d'EURL en SASU. Cette transformation vise un meilleur équilibre de la gouvernance Le MAS/L'ORANGERIE et un pilotage permettant de partager plus étroitement les orientations de l'entreprise.





**JUSTE
UN MONDE
JUSTE ET
SOLIDAIRE**



17 rue Crépet
69007 Lyon
T 04 78 61 78 55
siege@mas-asso.fr
www.mas-asso.fr